

LOU BECAN

N° 38

Juillet
2018

Bulletin d'informations municipales
Saint-Julien-en-Vercors



Les chorales Domichat, Vercoralie et Les Jalabres



Fête des écoles Saint-Martin-Saint-Julien. Entre averses et soleil, les enfants ont dessiné un arc-en-ciel par leurs chants et danses de tous les continents.

L'édito du maire

En quelques jours, le cœur du village s'est métamorphosé. Jardin de village, jeu de boules, parkings, entrée nord... plusieurs chantiers ont été finalisés avec l'implication de nombreux bénévoles que je remercie chaleureusement. Au terme d'une année de travaux, je dis ma satisfaction à la vue de ce village embelli. Même si tout n'est pas achevé - je rassure les enfants, les jeux arrivent ! - notre village se transforme. Il se transforme d'abord pour améliorer le quotidien de celles et ceux qui vivent à Saint-Julien. Il se transforme aussi afin d'être plus attrayant, pour les touristes et les visiteurs sensibles aux charmes de notre village bien sûr; mais attrayant aussi pour de nouveaux habitants et de nouvelles activités économiques. En rendant la vie plus agréable, nous entendons favoriser la réouverture des volets clos, la réhabilitation des maisons fermées.

Ces travaux étaient importants et attendus : ils ne sont pourtant qu'une étape pour dynamiser Saint-Julien. Dans cette quête, nous allons désormais nous consacrer pleinement à la rénovation de la grange Marcon. Une première réunion publique a été organisée en février. Nous allons poursuivre ce travail dès septembre, avec un peu de retard, les chantiers du printemps nous ayant fort occupés. Cette réflexion sera collective car nous voulons rassembler toutes les bonnes volontés pour faire fonctionner notre intelligence collective.

La rénovation de la grange Marcon nous invite aussi à être plus audacieux dans nos collaborations avec nos voisins. Une réunion historique avec Saint-Martin et Rencurel a démontré les nombreuses perspectives communes que nous pouvions nourrir, pour la grange mais sur bien d'autres sujets aussi. Avec d'ores et déjà un premier objectif ambitieux : la Fête du Bleu 2019. Saint-Martin l'accueillera mais ce sont bien les trois communes qui la co-organiseront. Je ne doute pas associations et bénévoles de Saint-Julien répondront présents pour relever ce beau défi. D'ici là passez un bel été. **Pierre-Louis Fillet**, maire

AGENDA

Date	Lieu	Manifestation
24 juillet à 20h30	Eglise	Festival des Chapelles : Varsovie/Nohant : piano
28 et 29 juillet	Lans en Vercors	Fête du Bleu
30 juillet à 21h	Eglise	Nuit des églises : concert Domichat
1er août à 11h45		Apéritif et repas organisé par l'Amicale sportive
5 au 10 août	Salle des fêtes	Caméra en campagne
8 août 18h30	Eglise	Musiques en Vercors : le délire des lyres
11 août à 18h30	Eglise	Musiques en Vercors : Carnets de bal
11 août à 14h	Aire de pique nique	Concours de pétanque à la mêlée organisé par l'Amicale sportive
15 août à 9h15		Concours de boule à la mêlée + repas organisés par l'Amicale sportive
3 septembre		Rentrée des classes
3 septembre à 20h30	Salle du Fouillet	Conseil municipal
8 septembre à 20h30	Village	Repas des habitants
1er octobre à 20h30	Salle du Fouillet	Conseil municipal
5 novembre à 20h30	Salle du Fouillet	Conseil municipal
11 novembre 2018		Commémoration du centenaire de l'armistice de 1918
3 décembre à 20h30	Salle du Fouillet	Conseil municipal

Décembre 2017 à juin 2018

ILS/ELLES SONT NÉ(E)S

Alicia née le 4 février 2018, fille de Emmanuel Drogue et Astrid Blanc

Hugo Guillet né le 18 mars 2018, fils de Nicolas Guillet et Vanessa Vignon

ELLES /ILS SE SONT MARIÉ(E)S

Irène Favier et Guilhem Trouillas le 23 juin 2018

ELLES /ILS NOUS ONT QUITTÉ(E)S

ETAT CIVIL

Bulletin Municipal Lou Becan

Mairie—26420 Saint-Julien-en-Vercors

Directeur de publication : Pierre-Louis Fillet

Ont participé à ce numéro : Marie-Odile Baudrier, Jean-Luc Destombes, Gilles Chazot, Pierre Hustache, Françoise Chatelan, Delphine Grève, Nadège Fillet, Pierre-Louis Fillet, Camille Michel, Jean-Louis Gontier, Henri Lagasse, Marie Loppé, Catherine Eymeri

Échos du conseil municipal

Voici les principales décisions municipales de janvier à juillet 2018.

[BÂTIMENTS

>SÉCURISATION DE L'AGENCE POSTALE ET DE LA MAIRIE

La mairie et l'agence postale ont été cambriolées dans la nuit du 5 février. Le coffre fort de l'agence postale a été dérobé. D'autres dégradations ont été commises (serrures cassées, extincteur vidé sur les murs pour effacer les traces...). Les référents sécurité de la Poste sont venus inspecter les locaux de la mairie ; ils ont proposé des mesures pour réduire les risques d'effraction (installation de sirènes visuelles et sonores, renforcement des portes...). Ces travaux peuvent être financés par le Fonds de péréquation de la Poste. Un dossier a été déposé devant cette commission qui a débloqué une enveloppe de 10 000€. Des devis sont demandés pour la mise en œuvre.

>RÉFECTION DU SOL DE L'ÉCOLE

Suite aux mesures préconisées pour réduire le radon dans l'école maternelle, les entreprises consultées pour la réfection du sol de l'école ont proposé de reprendre les plinthes afin de limiter les infiltrations. Le chantier, confié à l'entreprise Thomasset, a démarré en juillet après que l'école a été entièrement déménagée. Coût total de l'opération : 17 778€ avec 50% de subventions du Département de la Drôme.



>TRAVAUX À LA SALLE DES FÊTES

Les élus ont effectué un état des lieux de la salle des fêtes et de son mobilier. Sur 13 tables, 5 sont en bon état. 5 autres ont été réparées. 3 enfin étaient trop endommagées : le plateau sera remplacé par un panneau en contreplaqué 3 plis. 4 tables ont été achetées

Autorisations

d'urbanisme délivrées

PERMIS DE CONSTRUIRE

- >SAS Blanc : pose de deux bungalows de chantier à la Madone
- >Romain Charbonnier : construction d'une habitation aux Barons
- >Sandrine & Gordon Ray : construction d'une habitation aux Barons

DECLARATION PRÉALABLE

- >Vincent Cappoen : pose de panneaux solaires thermiques à la Ma-trassière
- >Jean-Claude Chabert : division parcellaire en vue de construction aux Janis

CERTIFICAT D'URBANISME

OPÉRATIONNEL

- >Maryse et Michel Fillet pour un projet de construction sur la parcelle D789 aux Barons

ainsi qu'un chariot pour faciliter le transport du mobilier.

Des reprises de peinture seront prévues régulièrement. L'utilisation intensive de la salle exige d'être vigilant sur son état et de prévoir régulièrement des travaux d'entretien.

L'entreprise Vercors Tous Services est enfin intervenue pour régler le problème des écoulements de l'évier de la cuisine. Une nouvelle canalisation a été installée pour rejeter les eaux usées dans le regard situé à l'entrée (il y avait un doute sur l'endroit où finissaient jusqu'alors ces eaux usées). Le mur a été perforé. Les tuyaux d'eau ont également été calorifugés pour éviter la condensation. Coût : 597€ HT.

>FORFAIT DE CHAUFFAGE

Le conseil a fixé un forfait de chauffage de 6 € pour une utilisation de 2 heures de la salle des fêtes dans le cadre d'activités hebdomadaires (cours de gym, de théâtre enfant...) Cela évite de relever systématiquement les consommations. Rappelons que le déclenchement du chauffage a été systématisé afin d'éviter des interventions intempestives des utilisateurs.

>JARDIN DES VERCOQUINS

La structure des Vercoquins porte un projet d'aménagement d'un jardin et espace de jeu dans le jardinet existant. Ce projet nécessiterait notamment la reprise de murets (des devis ont été obtenus). Le changement d'équipe dirigeante des Vercoquins a nécessité de mettre ce projet en suspens mais les élus restent à leur disposition.



Par ailleurs, dans le prolongement sud du muret de la crèche, le mur bordant l'école à l'est pourrait être supprimé : dans l'espace ainsi dégagé pourrait être construit un abri pour les enfants attendant le bus.

>RÉSEAU DE CHALEUR

En lien avec la réflexion sur les aménagements de la grange Marcon, les élus réfléchissent à la création d'un réseau de chaleur pour le chauffage de l'ensemble des bâtiments communaux (de la mairie à la salle des fêtes). Plusieurs hypothèses existent, avec 1 ou 2 chaudières. Les élus travaillent avec l'ADIL. Le scénario d'une chaudière bois spécifique pour le bâtiment mairie-école-Vercoquins est privilégié ; non seulement pour des raisons de phasage de travaux (la rénovation de la grange en étant encore au stade de la réflexion); mais surtout pour des raisons techniques : le linéaire de réseaux entre tous les bâtiments communaux rend peu intéressant la création d'un réseau unique qui nécessiterait une densité de raccordements plus élevée.

>ATELIER TECHNIQUE

Les élus ont envisagé la création d'un atelier technique dans le garage communal. Il a été décidé d'avoir une réflexion globale avec Saint-Martin pour identifier les pistes de mutualisation, Saint-Martin disposant d'ateliers et d'équipements de qualité.

>RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS AVEC LE SDED

Dans le cadre de la maîtrise de la dépense énergétique des bâtiments communaux, le SDED propose une aide financière aux communes pour des travaux énergétiques jusqu'à 50 000€. Le conseil municipal a décidé d'adhérer au service pour trois ans (coût : 50€ par an). Ce service inclut une aide aux études des besoins en isolation des bâtiments. Une réunion sera programmée afin de définir un programme de travaux visant à améliorer la performance énergétique des bâtiments (isolation de la façade ouest de la mairie, isolation des façades et de la toiture des logements du presbytère...). Ce dispositif de subventions, couplé à celui du Département permettrait d'atteindre 80% de subventions pour ces travaux indispensables.

>FRONTON DE LA MAIRIE

Juliette Barat, nouvelle habitante de Saint-Julien (maison anciennement Lodi) propose d'animer un groupe de travail pour refaire la mosaïque très dégradée du fronton de la mairie. L'objectif est de reproduire le motif à plat, sur un support qui sera fixé en façade quand celle-ci aura été rénovée.

[EAU & ASSAINISSEMENT

>DESSERTES DES BARONS

Monsieur Charbonnier puis et Madame et Monsieur Ray ont obtenu des permis de construire pour des habitations aux Barons. La commune a demandé des devis pour le raccordement en eau potable jusqu'en limite de domaine public (à l'entrée du chemin longeant l'habitation d'André Callet-Ravat). Il s'agit de raccordements individuels de 20 mètres et qui ne desserviront que ces futures habitations. Les entreprises Dauphinoise de Terrassement et Blanc ont répondu. Le devis le moins disant a été retenu, celui de l'entreprise Blanc pour un montant de 1 768 € HT.

Le montant HT des travaux sera refacturé à parts égales aux deux pétitionnaires. Une convention de participation a été établie avec les propriétaires.

>ÉTABLISSEMENT DES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION

Dans le cadre de l'élaboration des périmètres de protection des trois sources alimentant le réseau d'eau (Orcets, Roche et Pied-Chatelet), la commune a proposé aux propriétaires (Messieurs Glénat, Audemard et Roche) d'acheter les périmètres de protection immédiat au prix de 0,50€ le m². La commune doit en effet être propriétaire des terrains situés à proximité immédiate des captages. Les propositions financières sont conformes aux préconisations de l'Etat. Pour la source de Pied-Chatelet, même s'il n'y a pas d'objection sur la proposition d'achat du périmètre im-

immédiat (1 870 m²), un désaccord existe avec Gérard Glénat concernant les contraintes liées à l'instauration des deux autres périmètres de protection (rapproché et éloigné). Ces deux autres périmètres restent privés mais grevés de restrictions. Comme aucun accord amiable n'a pu être trouvé, après avoir consulté les services de la Préfecture et l'Agence Régionale de Santé, le conseil a demandé au Préfet l'établissement d'un arrêté de cessibilité. Cet arrêté permettra au Préfet de saisir le Juge des Expropriations pour l'expropriation des terrains nécessaires à l'établissement du périmètre de protection immédiat. Le Juge tranchera au sujet des modalités financières.

Concernant les périmètres de protection immédiats, la commune doit acheter les parcelles et engager des travaux, notamment de clôture.

Source Pied Chatelet :

Achat périmètres immédiats : 1 435 €
Détachement de parcelle : 884 €
Travaux de clôture : 12 234 €
Travaux complémentaires pour le compteur volumétrique : 2 156 €

Source des Orcets :

Achat périmètres immédiats : 378 €
Détachement de parcelle : 944 €
Travaux : 5 125 €
Source Roche :
Achat périmètres immédiats : 1 284 €
Détachement de parcelle : 824 €
Travaux : 9 167 €
Comptage des prélèvements : 705 €

Le montant global de l'opération s'élève à 35 138 € avec 80% de subventions de l'Agence de l'Eau et de l'Etat.

L'établissement d'actes notariés sera l'occasion d'enregistrer officiellement des servitudes établies de longue date. Il s'agit notamment des servitudes entre le captage et le réservoir, avec Denise et Jean Audemard pour la source des Orcets, et avec Jean-Maurice Roche pour la source Roche.

>AIDE DU DÉPARTEMENT POUR LA GESTION DES STATIONS

Le service de l'Eau apporte son aide à la commune pour l'entretien et le suivi des stations d'épurations. La convention a été renouvelée pour 2 ans (coût annuel de 420€ pour les 2 stations).

>FONTAINE DU VILLAGE

Les travaux à la fontaine sont achevés. L'eau de la source du bassin Marcon a été, lors des travaux de la traversée, conduite jusqu'à la fontaine. Il ne restait plus qu'à installer un compteur dans le regard. Ce qui a été fait en mai. L'eau coule de nouveau à la fontaine : il s'agit désormais de l'eau de la source Marcon, ce qui économise l'eau du réseau. Deux contrôles annuels seront effectués par l'ARS afin de garantir la potabilité de cette eau. D'autres travaux sont envisagés pour capter d'autres sources traversant les terrains Marcon et renforcer ainsi le débit de la fontaine.

Au pied de la fontaine enfin, dans le regard, arrive toujours la canalisation du réseau communal : en cas de besoin (problème de débit ou autre), il sera possible de réalimenter rapidement la fontaine à partir de ce réseau.

Station d'épuration de la Martelière

LA STATION ET LE RÉSEAU

Engagé au printemps 2017, le chantier de la station d'épuration de la Martelière est en passe de s'achever.

Plusieurs travaux ont été effectués, notamment la clôture de la station, le revêtement en bicouche du chemin afin de pouvoir facilement déneiger l'accès et entretenir la station dans de bonnes conditions. Beaucoup de propriétaires ont engagé les travaux de raccordement au nouveau réseau d'assainissement. Pierre-Laurent prend progressivement possession de cette nouvelle station. La reprise des branchements d'eau a été effectuée : il avait été décidé de profiter du chantier pour rénover des branchements parfois problématiques. Dans les prochains jours les compteurs d'eau seront changés pour disposer de matériel de comptage plus performant.

LA SOURCE DE L'ADOUIN

Concernant la source de l'Adouin (qui alimentait le hameau jusqu'aux années 1980) les élus ont souhaité mieux utiliser cette eau, jusqu'alors perdue.

L'eau de la source va tout d'abord alimenter le bassin communal, actuellement fermé, au cœur du hameau.

Par ailleurs, il n'y aura plus de maillage physique entre la source de l'Adouin et le réseau d'eau communal (pour éviter tout risque de contamination). Mais un repérage précis des canalisations qui se croisent rendra techniquement assez simple et rapide une nouvelle connexion en cas de besoin.

Un piquage a enfin été réalisé dans le champ qui longe la route départementale pour permettre aux agriculteurs d'utiliser l'eau de cette source (remplissage de tonne à eau pour l'abreuvement des bestiaux...). Cette solution permettra de soulager le réseau d'eau potable et d'utiliser une ressource non exploitée actuellement.



> ASSAINISSEMENT DES JANIS

Maintenant la nouvelle station d'épuration de la Martelière en service, les élus souhaitent que la réflexion puisse être engagée pour un projet similaire concernant les hameaux des Janis et du Château. Le conseil propose d'avancer en ce sens en 2019, sachant que la question de la compétence assainissement reste posée (la loi prévoit qu'à plus ou moins brève échéance celle-ci soit transférée à la CCRV).

> DIAGNOSTIC DU RÉSEAU ET REPORT DU TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE EAU À LA CCRV

Une loi imposait le transfert de la compétence eau-assainissement dès 2020 à l'intercommunalité. Pour préparer cette prise de compétence, la CCRV a souhaité réaliser un diagnostic des services d'eau potable et d'assainissement collectif, afin d'avoir une bonne connaissance de leurs fonctionnements. Le service de l'eau du Département réalise cette étude (coût d'environ 65 000€, subventionnés à 80% par l'Agence de l'Eau). Le reste à charge est réparti entre les 18 communes au prorata du nombre d'abonnés, du linéaire de réseau (soit environ 400€ pour Saint-Julien).

Dans l'intervalle, le contexte législatif a évolué : les communes ont désormais la possibilité de reporter le transfert de la compétence eau à 2026. Toutes les communes de la CCRV sont favorables à ce report et au maintien de la compétence eau dans les communes. Les communes délibéreront en ce sens. Cela n'empêche pas malgré tout de lancer cette étude qui nous aidera à mieux connaître le fonctionnement de nos services eau-assainissement.

Concernant l'assainissement, une nouvelle disposition de juillet 2018 devrait permettre de reporter également la prise de compétence assainissement collectif par la CCRV, sachant que celle-ci pourrait continuer à exercer la compétence assainissement individuel (SPANC). Jusqu'alors la loi ne prévoyait plus de pouvoir "morceler" l'exercice d'une compétence.

> TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D'EAU

La fuite de la maison Audemard a été réparée aux Orcets. Le réseau d'eau nécessite un suivi régulier. Des fuites existent puisque le réservoir ne s'est pas bien rempli ce printemps. Une fuite a été signalée non loin de la cabine de pompage car de l'eau sort régulièrement dans le champ Glénat. Une autre importante a été repérée au centre de la Matrassière grâce à un travail de repérage de nuit.

Dans les semaines qui viennent plusieurs interventions sont prévues. Le compteur du réservoir du village dysfonctionne. L'entreprise Blanc doit intervenir pour permettre l'alimentation directe du gros réservoir (actuellement l'eau passe d'abord par le petit), avec un carottage et la pose d'un Y et de vannes pour choisir d'alimenter l'un ou l'autre des réservoirs.

Par ailleurs dans la cabine située au sud du village, la pompe de relevage permettant de remonter l'eau de la source Roche, sera changée car elle ne fonctionne plus. Le tableau électrique sera également rénové. Tout cela est indispensable pour pouvoir utiliser l'eau de la source Roche.

Signalons enfin que les membres de l'ACCA interviendront cet été pour l'entretien des abords du réservoir du village. Les chasseurs proposent chaque année une corvée d'entretien des chemins. Cette année, compte tenu de l'importante végétation qui s'est propagée autour du réservoir, c'est ce travail qui sera effectué par les chasseurs.



[VOIRIE & CHEMINS

> PLAQUES DE VERGLAS

Les élus ont signalé au service des routes du Département la formation de plaques de glace entre la Martelière et les Clots. Ils ont rappelé la nécessité de bien entretenir les caniveaux pour favoriser l'écoulement des eaux pluviales.

> PORTAIL SALLE DES FÊTES

Le portail au sud de la salle des fêtes barrant l'accès au champ Glénat a été rénové par Pierre-Laurent.



> CHEMIN DU FOUILLET

Le bac de décantation situé au nord de la salle des fêtes et qui récupère les eaux de ruissellement a été purgé ce printemps. Les plaques métalliques endommagées qui étaient dangereuses pour les pneus ont été remplacées par des plateaux en bois.

Suite à l'exploitation de forêts au-dessus du village, le chemin a été beaucoup utilisé. Il conviendra de faire remettre en état les renvois d'eau afin de limiter les ruissellements.

>TRAVAUX DE VOIRIE 2018

Le programme de voirie 2018 prévoit la reprise de deux tronçons endommagés de la route des Combettes (la dernière épingle notamment). Entreprise retenue : Cheval. Coût : 6 827€. Les travaux seront effectués cet automne.

Par ailleurs, les bordures de voies communales et de chemins ont été épaissies. Pierre-Laurent Lattard a effectué ce travail avec son matériel. Coût : 750€ (enveloppe annuelle).

>NOUVELLE VOIE D'ACCÈS AU CENTRE DE LA MATRASSIÈRE

Les élus ont rencontré un des héritiers de la maison Berthuin à la Matrassière, Alain Revol. Celui-ci propose de dévier la route qui accède au centre de vacances et qui longe actuellement la maison Berthuin. La nouvelle route filerait à l'ouest, à travers le jardin propriété des héritiers. Elle déboucherait sur le parking du centre. Les travaux et tous les frais seraient pris en charge par les propriétaires qui céderaient la nouvelle voie revêtue à la commune. La route actuelle serait déclassée et cédée aux propriétaires de la maison Berthuin. Les gérants du centre ont été consultés et ont approuvé cette proposition. Les élus la valident aussi car elle permettrait de faciliter l'accès des autocars au centre, la route actuelle étant très contrainte (route étroite longée par la maison Berthuin, embranchement perpendiculaire...). Les travaux se concrétiseront si les propriétaires confirment la proposition au terme du règlement de la succession.



>TRAVAUX À HERBOUILLY

La station d'Herbouilly prévoit d'améliorer des pistes de ski de fond. Les élus autorisent les travaux sur des chemins qui traversent des propriétés communales (piste de Roche Rousse).



>RÉGULARISATIONS DE VOIRIE À LA MARTELIÈRE

Il y a une vingtaine d'années le nouveau chemin accédant à la Martelière par le sud a été construit, en remplacement de l'ancien chemin, situé plus à l'ouest. Cela devait notamment faciliter le trafic des engins agricoles. L'ancien chemin et le nouveau ont chacun reçu un numéro de parcelle, suite au travail d'un géomètre. Or, l'échange de parcelles n'a jamais été finalisé.

Aujourd'hui, il convient de régulariser cette situation, dans le cadre d'un échange de parcelles entre Michèle Bonnard et la commune. L'étude Diéval a été chargée du dossier. La transaction se fera à l'euro symbolique. La commune supportera les frais.

>STATUT DU TROTTOIR DE L'ANCIENNE PIZZERIA BOIS BARNIER

Une personne est intéressée pour acquérir le bâtiment de l'ancienne pizzeria Bois Barnier et le transformer en appartements. Une question se pose : le statut du trottoir situé à l'est, entre la parcelle Estève (actuellement close) et le bâtiment Bois Barnier, trottoir permettant notamment d'accéder à la maison Glénat. Les élus vont effectuer des recherches et rencontrer les riverains afin d'apporter une réponse.

>OCCUPATION DOMAINE PUBLIC

Un habitant de Saint-Martin souhaite développer une activité de camion pizza. Il recherche des emplacements. Le conseil l'autorise à installer son camion à l'entrée nord du village.

>LIAISONS PÉDESTRES

Le projet de liaison pédestre entre Rencurel et Saint-Martin par Saint-Julien progresse. Entre Saint-Julien et Saint-Martin, le tracé a été finalisé et mis en place. Concernant la portion Saint-Julien / Rencurel, des tronçons ont pu être rouverts entre les Granges et les Clots mais il demeure des points de blocage entre les Clots et la Martelière. Il faudra trouver un accord avec 12 propriétaires différents. Le PNRV et notamment Stéphane Fayollat, chargé de mission, pourra intervenir en appui.

>APPEL D'OFFRES POUR LES CONTRATS DE DÉNEIGEMENT

La convention pour le déneigement des voies communales est arrivée à terme. La commission voirie s'est réunie afin de préparer le lancement d'une consultation. Trois tronçons ont été identifiés : les voies au sud de la commune (actuellement déneigées par l'entreprise Blanc), les voies du nord et les voies des Granges (déneigées par le Département). Plusieurs points devront être renseignés par les candidats, notamment le nombre d'heures de déneigement inclus dans le forfait d'immobilisation ainsi que le tarif horaire. La commune reste ouverte à discussions et négociations. Le choix du ou des prestataire(s) reposera sur des critères financiers, techniques et sur les moyens humains mobilisables.



[FORÊTS

>PROGRAMME FORESTIER 2018

Le conseil a approuvé le programme forestier 2018 proposé par l'ONF. Rappelons en effet que la gestion des forêts communales (situées à l'Allier et à Herbouilly) est confiée à l'ONF qui propose chaque année des coupes procurant des ressources au budget communal ainsi que des travaux d'entretien.

Les recettes consistent en la vente d'une coupe de bois sur pied dans la parcelle 4 d'Herbouilly, estimée 26 000€. La vente aux enchères est intervenue fin mai à Montélimar et la coupe s'est finalement beaucoup mieux vendue avec un acquéreur pour **31 997€** (établissements Jacques Perrot).

Toujours au titre des recettes, il est prévu 1 350€ de recettes pour l'exploitation des chablis. Cette exploitation se faisant en régie par l'ONF, les frais d'exploitation s'élèvent à 890€.

L'ONF a également proposé des travaux d'entretien de la forêt, avec le dégagement de semis pour 1 840€ (552 € de subventions de la Région).

[VÉHICULE

>VENTE DU CAMION

Depuis qu'un nouveau véhicule 4x4 a été acheté, il a été décidé de vendre le camion Jumpy. Le contrôle technique a été obtenu, condition indispensable pour que la vente puisse intervenir. Une annonce a été diffusée localement, notamment à quelques habitants qui avaient dit leur intérêt. La mise à prix a été fixée à 1 500€. Aucune offre n'a été reçue. Le conseil a donc décidé d'élargir le périmètre. Le camion a été mis en vente sur Internet.

>ACHAT D'UNE REMORQUE

Une remorque a été achetée à la Coopérative de Saint-Martin (1 800€ HT), pour l'évacuation des branchages, le transport de tables et bancs et autres chargements encombrants.

L'avenir de la Grange Marcon 1ère réunion et travail à venir



Une première réunion publique de travail a été organisée en février. Une quarantaine de personnes s'est mobilisée, de Saint-Julien mais aussi de Saint-Martin. La réunion a été animée par les élus et le CAUE de la Drôme. Après une rapide présentation de la grange, de ses possibilités et des premiers éléments de programme (l'installation de la mairie dans la grange), les participants ont été invités à travailler en atelier afin de réfléchir en petits groupes. Les pistes de réflexion ont ensuite été restituées à l'assistance. Parmi les idées : des locaux d'activités (bureau, espace de co-working, point de vente de produits...), de l'habitat, des espaces culturels, sportifs, associatifs. L'idée de mutualiser les services avec Saint-Martin a été validée. Quelques idées ont été formulées concernant l'usage des terrains extérieurs.

Un appel a été lancé aux personnes souhaitant s'impliquer dans un groupe de travail plus restreint. Par ailleurs, une réunion avec les conseils de Saint-Martin et Rencurel a permis d'affiner certaines pistes de réflexion. La première réunion du groupe aurait du intervenir durant le printemps. Néanmoins, le temps nous a manqué. Accaparés par de nombreux chantiers à achever (STEP, aménagements du village), nous reportons à septembre la réunion de ce groupe de travail, l'objectif étant, une fois les réunions engagées, que celles-ci puissent se tenir régulièrement afin d'avancer efficacement, toujours avec le CAUE, dans l'élaboration du programme. Un questionnaire est joint à Lou Becan : répondez-y! Et si vous souhaitez rejoindre ce groupe de travail, signalez vous en mairie : toutes les bonnes volontés sont bienvenues !



[ECOLE

>RYTHMES SCOLAIRES 2018-19

Après avoir consulté les parents et les enseignants, le conseil d'école et les conseils municipaux des deux communes ont entériné le maintien de la semaine à **4 jours et demi** pour l'année scolaire 2018-19. Voici les horaires :

A Saint-Julien : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 > 11h30 (idem le mercredi matin) puis 14h15 > 16h30.

Accueil périscolaire : 13h30 > 14h15.

A Saint-Martin : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 > 11h45 (11h30 le mercredi matin) puis 13h45 > 15h45.

Accueil périscolaire : 15h45 > 16h30.

>FOURNITURE DES REPAS

Une consultation a été lancée pour la fourniture des repas à la cantine. Le centre de la Matrassière a obtenu de nouveau le marché. Le prix du repas a été augmenté de 4 centimes. Ce surcoût sera supporté par les communes et les parents à part égale. Le centre fournit aussi la cantine des Vercoquins.

>ENSEIGNANTS

Evelyne Le Moigne, en poste à Saint-Julien, a bénéficié d'un mi-temps annualisé au cours de l'année 2017-2018. C'est Alain Gauthier, qui enseigna à Saint-Julien il y a plusieurs années, qui l'a remplacée entre février et juillet. Les enfants retrouveront Evelyne dès la rentrée de septembre 2018.

[PERSONNEL COMMUNAL

>RENOUVELLEMENT DU CONTRAT AIDÉ DE MARIE BROCHARD...

Le contrat aidé de Marie Brochard s'est arrêté le 30 mars. Une demande de nouveau contrat aidé a été validée par Pôle Emploi, avec un contrat « Parcours



[ORDURES MÉNAGÈRES

APPEL AU CIVISME ET RAPPEL À L'ORDRE !

Les containers d'ordures ménagères situés à proximité du terrain de tennis **ne sont toujours pas des dépotoirs à ciel ouvert**. Régulièrement des personnes peu scrupuleuses y déversent pourtant tous leurs encombrants, sans prendre la peine d'utiliser les containers, les bacs de tri ou la déchetterie. De telles incivilités ne sont pas propres à Saint-Julien mais les restes retrouvés dans ces tas d'immondices (notamment le dernier numéro de Lou Becan...) confirment que certains habitants de Saint-Julien ne respectent

pas non plus le bien public. On se plaint souvent du montant de la redevance : de tels agissements ne font qu'accroître la facture pour l'ensemble des redevables ! Et que dire de l'image de notre village !

Une jeune habitante de Saint-Julien a décidé d'aller elle-même débayer ces ordures. Merci à elle et souhaitons enfin que de tels agissements cessent. Il serait dommage que la vidéosurveillance, parfois avancée, soit la seule réponse alors que nous avons entre les mains le respect du bien commun.

Emploi Compétence » pour une durée de 12 mois et un taux d'aide de 40%.

>... ET DE CELUI DE LYSIANE

Le maintien de la semaine à 4,5 jours a conduit au renouvellement du contrat de Lysiane Eymard avec les mêmes missions : cantine de l'école maternelle, TAP à l'école primaire, ménage de la mairie et surveillance des enfants dans la navette à 16h30. Elle participera au projet Santé Alimentation Territoire avec les Vercoquins.

>REPLACEMENT DE PIERRE-LAURENT LATTARD

Pierre-Laurent Lattard, agent technique titulaire d'un contrat de 20h a été

absent entre le 16 avril et le 1er juillet, pour une opération. Faute d'avoir pu trouver un remplaçant, c'est Jean-Noël Drogue, agent technique parti à la retraite en 2016, qui a accepté, au pied levé, de le remplacer partiellement. Jean-Noël est intervenu dans le cadre de prestations facturées à la commune et a pris en charge l'entretien des stations d'épuration, du réseau d'eau et l'entretien courant de la crèche, de l'école et du village. Nous en profitons pour le remercier d'avoir accepté.

>CONTRATS AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA DRÔME

Les élus donnent mandat au centre de gestion pour procéder à un marché public visant à mettre en place un contrat d'assurance statutaire.

La commune a aussi prolongé une convention avec le centre de gestion pour la réalisation des procédures avec la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Territoriales, lors du départ en retraite d'agents municipaux. Deux devraient à moyen terme faire valoir leurs droits à la retraite.

[INTERCOMMUNALITÉ

>ATTRIBUTION SUBVENTIONS

Désignation de Marie-Odile Baudrier pour siéger au sein de la commission "subvention social et culture" de la CCRV, commission chargée de l'attribution des subventions aux associations et de l'instruction des demandes (1 élu par commune)

>SIVU DE ROYBON

Le SIVU de Roybon est un syndicat intercommunal qui associe les communes de Saint-Julien et Saint-Martin pour la gestion de l'auberge de Roybon, sur le domaine nordique d'Herbouilly. L'auberge est louée à des gérants, qui louent les murs au SIVU (loyers de 16 000€ par an environ). Ce sont Fabien et Raphaël qui sont actuellement en gérance. Ces derniers ont signalé des problèmes de vitesse excessive de



véhicules devant l'auberge. Les élus membres du SIVU se sont rendus sur place pour apprécier la situation et faire des propositions adaptées.

>CENTRE SOCIAL LA PAZ

En juillet le centre social La Paz de Saint-Jean est venu présenter, avec un film, les nombreuses actions que le centre a mis en place. Les élus de Saint-Julien et Saint-Martin s'étaient réunis. L'occasion d'évoquer des pistes d'actions pour le Vercors (Relais Assistance Maternelle, transport à la demande, reprise du portage de repas...)

>GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LES ASSURANCES

La Communauté des Communes du Royans Vercors a constitué un groupe de commande avec les communes qui le souhaitent (dont Saint-Julien) et trois syndicats pour lancer une consultation groupée dans le domaine des assurances. L'objectif est de mutualiser les procédures de passation des marchés pour 6 types de garanties (Dommages aux biens et annexes/ Assurance des responsabilités et défense recours (ou « responsabilité civile »)/ Flotte Automobile et Auto missions/ Contrat auto collaborateurs/ Protection juridique et défense pénale/ Protection environnement). L'objectif est de permettre une baisse du coût des assurances communales (le prestataire actuel est Groupama pour un coût annuel de 4 505€). Un prestataire a été recruté par la CCRV pour préparer cette consultation (coût pour Saint-Julien : 300€).

[FINANCES

>ADMISSION EN NON VALEUR

Le percepteur a épuisé tous les recours possibles pour récupérer les créances sur des factures d'eau-assainissement de 2015 et 2016 pour un montant de 908.€ (3 factures différentes). L'admission en non valeur est acceptée.

Déclaration

annuelle de ruches

**Du 1^{er} septembre au
31 décembre**

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue**. Elle participe à :

- >La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- >La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- >La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation. Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur : mesdemarches.agriculture.gouv.fr

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Téléphone : 01 49 55 82 22

A noter : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août 2018). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2018)



[SPORT & CULTURE

>EMPLACEMENT DE LA BUVETTE DE CAMÉRA EN CAMPAGNE

Le bureau de Caméra en Campagne a demandé à installer la buvette sur le côté nord du chœur de l'église, dans le carrefour au centre du village. Le conseil souscrit à la volonté de rendre plus visible la manifestation. L'emplacement proposé ne semble néanmoins pas optimal, pour garantir la fluidité de la circulation et la sécurité des participants, du fait de la proximité de la route départementale; à noter également que le chantier de la traversée n'est pas complètement finalisé ce qui rendrait une telle organisation complexe. D'autres propositions ont été faites, notamment le jardin de village et le nouveau parking de la salle des fêtes, en utilisant les marches nouvellement créées pour faciliter la liaison. Le conseil a mis en avant qu'il fallait dès à présent réfléchir à l'édition 2019 pour trouver le meilleur emplacement possible et mieux ancrer ainsi Caméra en campagne au cœur du village.

>SECOURS HERBOUILLY

Les tarifs des frais de secours proposés par le Département pour l'espace nordique d'Herbouilly ont été validés (de 54 à 647€ selon les zones d'intervention).

>COURS DE QI GONG

Deux habitantes Jeannine Israël et Isabelle Planet souhaitent mettre en place des cours de Qi Gong. Le conseil a encouragé une telle initiative et proposé la salle des fêtes (la salle du Fouillet ne pouvant convenir). Les conditions d'utilisation sont à préciser.

>COURS DE TENNIS

La commune de Saint-Julien avait initié l'année dernière, en lien avec la Fédération Départementale de Tennis



une initiation pour les jeunes de notre commune permettant la découverte de ce sport. L'existence d'un terrain de tennis, malheureusement peu utilisé, avait convaincu les élus de travailler à promouvoir la pratique de ce sport. L'initiative a fait des émules puisque cette année ce sont les cinq communes du Vercors drômois qui participent à l'opération. Un stage d'une semaine est proposé durant l'été, en utilisant tous les cours de notre commune. Le coût global est de 1000€ environ, divisé en 5 (200€ pour Saint-Julien), chaque commune encaissant ensuite les recettes correspondant aux participations des familles des enfants.

>DON D'UN HARMONIUM

Une proposition de vente d'un harmonium, actuellement en place dans l'église de Chatuzange-le-Goubet a été faite aux élus. Le conseil municipal n'a pas donné suite à cette proposition.



CAUSE AUX BALCONS **Un collectif pour la création de sentiers artistiques**

Un nouveau collectif s'est constitué à Saint-Julien "Cause aux balcons". L'objectif est de mettre en place des sentiers artistiques, autour de Saint-Julien, mais surtout à une échelle bien plus large, au sein du massif. Le point de départ a été le sentier artistique mis en place lors du Festival de la Belle Rousse. Emmanuelle et Jérôme Aussibal avaient alors installé plusieurs œuvres d'art entre les Alberts et la Madone. Certaines sont encore visibles, comme les fenêtres sur le paysage. Le collectif entend mobiliser de nombreux acteurs publics (CCRV, PNRV, Département...) pour parvenir à monter un projet ambitieux, mêlant itinérance, art, tourisme, paysage, patrimoine et histoire. Les élus suivent avec intérêt ce projet fédérateur.

SAINT-JULIEN, SAINT-MARTIN ET RENCUREL

Réunion exceptionnelle des conseils

C'est à une première « historique » que les élus ont assisté le 4 avril dernier : une réunion des conseils municipaux de 3 communes, Saint-Julien, Saint-Martin et Rencurel.

Le point de départ de cette rencontre était la réflexion sur l'avenir de la grange Marcon. Les élus de Saint-Julien sont conscients que les aménagements doivent être pensés à une échelle plus large. Cette réunion a donc permis de présenter le projet et de recueillir les premières idées : comment répondre au mieux aux besoins des habitants de nos 3 communes ? Comment développer de nouvelles activités ? Et quelles complémentarités trouver avec ce qui existe déjà à l'échelle des 3 communes ? Cette réunion a permis de passer en revue l'existant en matière de services publics et d'activités économiques. Cet état des lieux offre un aperçu intéres-

sant et souligne le dynamisme des communes. Il a été convenu de continuer d'associer étroitement les élus des deux autres communes dans les réflexions à venir sur la grange.

Mais rapidement, d'autres pistes d'actions communes ont été évoquées, avec trois sujets concrets.

1- **L'organisation de la Fête du Bleu 2019.** La commune de Saint-Martin est officiellement candidate pour cette accueillir cet événement sur son territoire. La CCRV et le PNRV ont validé cette candidature mais celle-ci est en fait portée par nos trois communes : élus et bénévoles seront ainsi fortement mobilisés sachant que des événements annexes seront aussi organisés dans les deux autres communes. La Fête du Bleu sera organisée le dernier week-end du mois de juillet 2019. Une réunion publique à destination des habitants sera proposée cet automne pour organiser le travail préparatoire. Deux élus référents ont été désignés pour siéger au comité de pilotage : Emmanuel Drogue et Marie-Odile Baudrier. Pierre-Louis Fillet y siégera au titre de la CCRV.

2- **L'organisation du centième anniversaire de l'armistice du 11 Novembre 1918.** Les élus ont acté une action commune entre nos trois villages. Un groupe de travail s'est constitué avec des bénévoles du Groupe Patrimoine du Vercors et des élus. Ce groupe réfléchit à un programme d'animations autour des cérémonies du 11 novembre (voir dossier plus loin).

3- **L'itinérance entre Rencurel et Saint-Martin.** Il n'existe aujourd'hui pas d'itinéraire pédestre reliant les Coultmes au sud du Vercors. Des bénévoles travaillent depuis plusieurs années pour la liaison entre Saint-Julien et Saint-Martin. Les élus ont acté la nécessité de travailler activement pour la liaison au nord entre Saint-Julien et Rencurel. Ce serait un comble de ne pas pouvoir relier à pied nos village, autrement que par la route!

D'autres pistes ont enfin été évoquées, comme perspectives, qu'il s'agisse de mutualisations de services techniques, de meilleures articulations entre nos trois agences postales (horaire, dépôt de colis livrés...), d'efforts de communication dans nos bulletins municipaux sur les communes voisines...

Tous les élus ont apprécié cette réunion originale qui a permis avant toute chose de **mieux faire connaissance** (qu'il s'agisse des élus ou des employés puisque plusieurs d'entre elles étaient présentes). Réunion d'autant plus importante avec Rencurel puisque nous ne sommes pas dans la même intercommunalité. Tous ont formulé le souhait que de telles rencontres se poursuivent. Et c'est un verre de l'amitié qui a clos la soirée.

Ci-contre : élus et agents des communes réunis autour des trois maires à la salle des fêtes de Saint-Julien



FIN DE TRAVAUX

EN VUE !



Un an après le lancement du chantier, les travaux d'aménagement de la traversée du village vont s'achever. Après plusieurs péripéties, mais avec un résultat qui a embelli le village. Retour sur les principaux aménagements.

RÉFECTION DE CHAUSSÉE

Le résultat des travaux de l'automne n'était pas satisfaisant. Contraints de travailler en demi-chaussée, avec un planning serré, l'entreprise Cheval a décidé de reprendre l'intégralité du revêtement. Cela n'a pas occasionné de frais pour la commune, la dépense ayant été supportée par le Département et l'entreprise Cheval. Ces travaux ont été réalisés à la fin du mois de juin, occasionnant, cette fois-ci, plusieurs jours de fermeture totale du village en journée. Les élus ont insisté pour que le dos d'âne du nord soit plus prononcé, afin qu'il ralentisse mieux les véhicules entrants. Plusieurs tampons qui n'avaient pas été remplacés cet automne ont été changés. France Telecom en a profité pour remplacer la

chambre située en bas de la route de la salle des fêtes. Les bordures, trottoirs et caniveaux endommagés, ont également été repris.

Après ce chantier, quatre écluses ont été installées en alternat sur les voies de droite et de gauche, afin de ralentir la vitesse. Il s'agit de mobilier lourd en bois plus esthétique que les quilles en plastique et pouvant être agrémenté de jardinière. Le marquage au sol sera finalisé à la fin du mois de juillet (il faut attendre plusieurs jours après la mise en place de l'enrobé avant de commencer à tracer). Des dents de requin sur le dos d'âne et le plateau traversant, plusieurs passages piétons, des places de parking ainsi que des lignes latérales aux entrées nord et sud du village devraient ainsi être matérialisés. A noter que l'un de ces passages piétons sera un peu particulier : Nicolas Barthe a en effet proposé aux élus d'expérimenter un passage piéton avec une vision 3D afin de mieux interpeler les automobilistes. Cet effet est produit exclusivement grâce à différentes couleurs de peinture. Plusieurs communes en France l'ont expérimenté. Le conseil a validé cette proposition originale.

Pour terminer, du mobilier urbain sera installé afin de mieux organiser les stationnements et d'éviter que des véhicules ne se garent sur les trottoirs, notamment autour de l'église et en face de la mairie. Les potelets seront

amovibles afin de ne pas entraver le passage exceptionnel d'engins volumineux ; ils seront retirés l'hiver. De nouvelles poubelles ont également été installées, au WC et à la bascule.

Coût d'acquisition du mobilier urbain (écluses, quilles...) : 3 600€ subventionnés à 65% dans le cadre de l'enveloppe des amendes de police.



LE JARDIN DE VILLAGE



Même s'il n'est pas encore achevé, le jardin de village prend forme. L'entreprise Blanc a démolé l'ancien lavoir et construit une rampe d'accès. Après le terrassement du jardin des bénévoles ont commencé. Un grand merci à «Jojo» pour avoir surveillé l'arrosage, après avoir participé à l'ensemencement. Il restera à installer les jeux autour des

tables et à construire un nouvel abri en lieu et place de l'ancien lavoir. Sous cet abri sera installé un point d'eau. Du grillage sera posé sur le mur longeant la route.

LES WC PUBLICS



Les WC publics ont été achevés et ouverts en avril. Une gâche électrique permet de verrouiller l'accès de 23h à 5h. Avec un WC accessible, deux urinoirs et un point d'eau, ces sanitaires offrent désormais un visage plus accueillant de notre village ! Le matériel nécessaire au bon fonctionnement a été remplacé (dévidoir pour le

papier, système de jet pour l'entretien..). Entreprises ayant effectué les travaux : Blanc, Sylva Charpente, Invernizzi, Bellier-Bénistant, RTE, Torès et Vercorsol.

ABORDS DE LA SALLE DES FÊTES

Un espace de stationnement a été aménagé au nord de la route longeant la salle des fêtes. Des remblais avaient été déversés en 2017. Les services techniques de la CCRV sont intervenus pour terrasser les talus qui ont été ensemencés. La plateforme a été nivelée et du fraisat a été déployé. Plusieurs places de stationnement ont ainsi été créées (les containers d'ordures ont été déplacés). Afin de faciliter les liaisons piétonnes avec le jardin de village, un escalier a été construit par les services de la CCRV, à l'ouest de cette plateforme. Ce sont d'anciens caniveaux, déposés lors de la réfection de la traversée, qui ont été récupérés pour la construction de ces marches (photos sur la page suivante).

LE PARKING MARCON

Depuis l'élargissement des trottoirs, les places de stationnement le long de la traversée ont été supprimées. En compensation, une ouverture a été créée dans le mur au nord de

la grange. Un parking provisoire a été créé dès cet hiver. En juillet un revêtement en bicouche a été déployé. Le parking est désormais terminé. Le mur de soutènement du jeu de boules entre le terrain et le parking a été repris par l'entreprise Blanc. L'Amicale changera le grillage, en utilisant les piquets posés lors de la construction du muret.



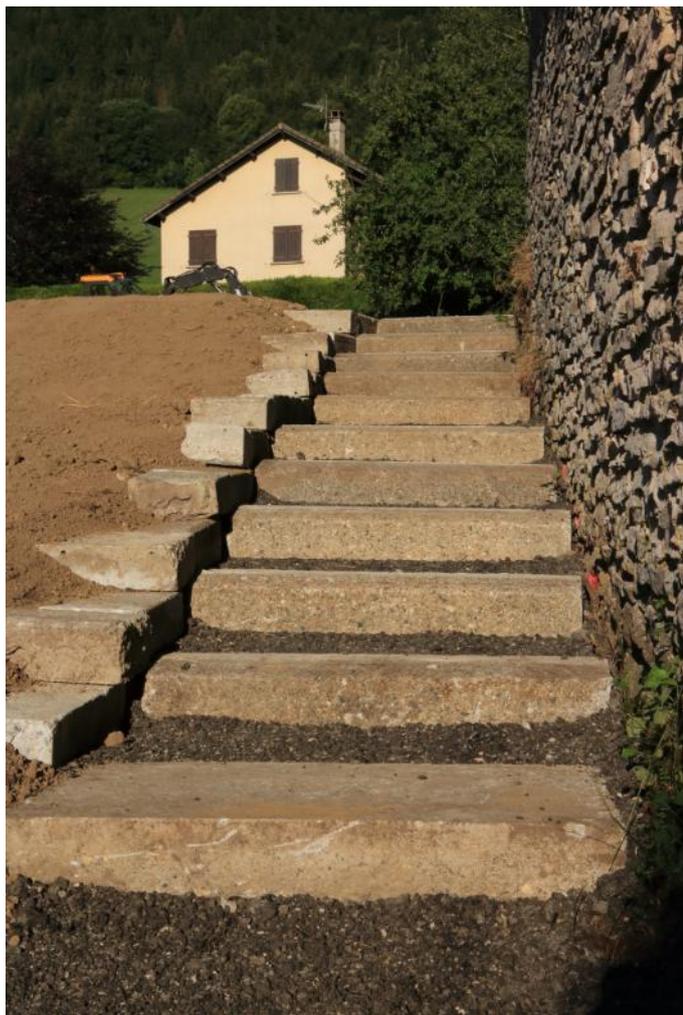
AMÉNAGEMENTS À L'ENTRÉE NORD

Au nord de la crèche, des remblais ont été déversés en contrebas de la route, relevant ainsi le niveau du terrain. La plateforme ainsi formée a été finalisée en juillet. Les déblais ont été évacués. Des matériaux ont été déployés. Des talus ont été repris afin de soigner cette entrée nord du village. L'entreprise Blanc a réalisé ces travaux. Non loin de là, le muret du jardin de la crèche sera repris à l'automne (le mur longeant le parking). L'objectif est d'aménager un nouvel espace de jeu pour les enfants de la crèche tout en rénovant un muret fort endommagé.





Le parking de la salle des fêtes et les marches d'accès



Une partie des travaux a été réalisée par les services techniques de la CCRV dans le cadre des prestations de services. Cette prestation payante est possible pour les communes membres de la Communauté.

D'AUTRES CHANTIERS A VENIR

Plusieurs autres chantiers seront conduits dans les mois qui viennent : liaison piétonne entre le parking Marcon et la salle des fêtes et l'école; reprise du mur Veyret à proximité de l'ancienne bascule ; création d'un terrain de jeu à proximité de la grange ; pose d'un banc au niveau de la maison Faresse ; construction et pose par Pierre-Laurent de tours d'arbres en bois servant de bancs autour des tilleuls de l'église (taillés cet hiver). Il conviendra également de veiller à l'évolution de fissures apparues sur certains trottoirs.

Les jeunes de Saint-Julien voudraient un skate-park ; une réflexion sera conduite avec eux. Une telle structure pourrait être installée au nord de la mairie, sur l'espace nouvellement créé à l'entrée du village.

A terme également les élus souhaitent trouver des solutions pour éviter que les gros engins soient obligés d'emprunter la route de la salle des fêtes ; celle-ci est très étroite, le retournement dans le carrefour n'est pas aisé. L'objectif serait par exemple de permettre, à partir de la salle des fêtes, une sortie au nord de la crèche, à travers le terrain Marcon.

Dans un domaine autre, se pose aussi la question des lauzes à l'entrée sud du village. Les élus réfléchissent au moyen de les préserver et de mieux les valoriser.

La totalité de ces opérations a été financée à 80%, par le Département, l'Etat et la Région pour les travaux de cet automne ; essentiellement par le Département et l'Etat pour les opérations de ce début d'été (plateforme de l'entrée nord, abords de la salle des fêtes, muret du jeu de boules...). L'obtention de ces financements a permis de pouvoir effectuer ces travaux qui vont fortement marquer la physionomie du village ; sans oublier l'implication de nombreux bénévoles, élus ou non, que nous remercions chaleureusement.



[FINANCES

UNE SITUATION BUDGÉTAIRE SAINTE MAIS CONTRAINTE

Le vote du budget en mars a confirmé la bonne situation financière de la commune, malgré des moyens limités et un niveau d'investissement soutenu en 2017 et 2018.

BAISSE DE L'AUTOFINANCEMENT

Une tendance se confirme : la diminution de l'autofinancement net, c'est-à-dire la marge de manœuvre dégagée sur le fonctionnement pour financer des investissements et de nouvelles actions. Cette situation s'explique par deux phénomènes opposés.

D'une part une baisse des dotations de l'Etat. La tendance amorcée il y a quelques années s'est poursuivie : entre 2012 et 2018 la dotation globale de fonctionnement s'est effondrée, passant de près de 32 000 à 10 000€. Cette baisse de 2/3 est la plus importante, en proportion, des 18 communes de la CCRV.

En parallèle, les dépenses de fonctionnement croissent notamment les dépenses de personnel indispensables à l'existence de nombreux services municipaux et scolaires ; cette situation a été aggravée par la forte réduction des contrats aidés.

La poursuite du désendettement communal offre un peu d'air (un nouvel

emprunt s'est éteint en 2018). Mais un constat s'impose : la marge de manœuvre réside désormais dans la vente de la coupe de bois. Si la coupe ne se vend pas, le fonctionnement arrive juste à l'équilibre, sans excédent.

RÉSULTATS DE CLÔTURE ÉLEVÉS

Si l'autofinancement s'est réduit, le résultat de clôture c'est-à-dire les excédents accumulés au fil des ans reste à un niveau très élevé, aux alentours de 200 000€ selon les années (184 000€ en 2017 et probablement plus de 220 000€ en 2018). Cette épargne est importante pour éviter tout problème de trésorerie ; surtout elle constitue une réserve essentielle pour financer les projets d'investissement. Un projet ne peut obtenir plus de 80% de subventions. Se pose la question du financement des 20% qui restent (près de 40 000€ par exemple sur les gros projets d'investissement 2017, traversée, WC et jardin). Soit la commune apporte la somme, en "puisant dans cette réserve", soit elle l'emprunte. En 2017 elle a pu puiser dans cette réserve. Maintenir un niveau élevé du résultat de clôture se fait aussi en prévision des futurs investissements. Pour la rénovation de la grange Marcon par exemple, il sera essentiel que la commune puisse apporter, à côté d'un emprunt, une part de financement direct conséquent.

VOTE DU BUDGET COMMUNAL

Budget 2018 : 832 569€

En fonctionnement : 496 496€

En investissement : 336 073

Les sections doivent être équilibrées (dépenses et recettes) : ces montants

votés incluent ainsi les excédents des années précédentes. Le montant réel des dépenses est donc moins élevé.

Le conseil municipal a aussi voté les taux d'imposition et a décidé d'une augmentation de 1%.

Voici les taux communaux :

Taxe d'habitation : 5,85 %

Taxe foncière bâti : 7,01 %

Taxe foncière non bâti : 25,40 %

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS

Association Les Yeux Fertiles (Festival des Chapelles) : 150€

Association des Parents d'élèves : 750€

Club Alpin Vercors Sud : 40€ par enfant inscrit (3 enfants) soit 120€

Vercors Ski de Fond : 40€ par enfant inscrit (8 enfants) soit 320€

Collège / voyages scolaires : 10€ par enfant et par nuit (5 enfants pour 18 nuits) soit 180€

Association El Condor : 50€

BUDGET EAU-ASSAINISSEMENT

Le conseil a aussi adopté le budget eau-assainissement. Ce budget a été fortement marqué par les travaux de construction de la station d'épuration de la Martelière. En dehors de chantiers exceptionnels, les marges de manœuvre sur ce budget restent limitées. Tout projet d'ampleur sur le réseau devra sans doute s'accompagner d'une réflexion sur les tarifs de l'eau.

Budget 2018 : 352 000€

En fonctionnement : 148 320€

En investissement : 203 680



UN 11-NOVEMBRE NOUVEAU FORMAT

Le 11 novembre prochain, nous célébrerons le 100^e anniversaire de l'Armistice de 1918 qui mit un terme aux 4 années de la terrible Première Guerre mondiale. Elus et acteurs locaux souhaitent marquer l'évènement car ce centenaire offre l'occasion de renforcer la connaissance de cet événement marquant du 20^e siècle. Saint-Julien, Saint-Martin et Rencurel associent leurs énergies.

UN RICHE PROGRAMME

Autour des cérémonies commémoratives un riche programme d'actions est en préparation.

- Une exposition "La vie dans le Vercors pendant la Première Guerre mondiale", divisée en 3 thèmes : la vie à l'arrière dans le Vercors avec le rôle des femmes et la morphologie des villages d'alors ; le retour de la Guerre : chemin du retour et retour à la vie normale ; portrait de Poilus : correspondances, parcours de ces hommes. Chacune des trois thématiques sera traitée dans un village. A chaque fois des panneaux génériques sur le conflit permettront de bien resituer le contexte général.

-Trois conférences : la symbolique des monuments aux morts et des cérémo-

nies (Pierre-Louis Fillet), l'armée allemande et anglaise pendant la guerre (Jack Sheldon) et la perception de la Première Guerre mondiale par les historiens (Irène Favier)

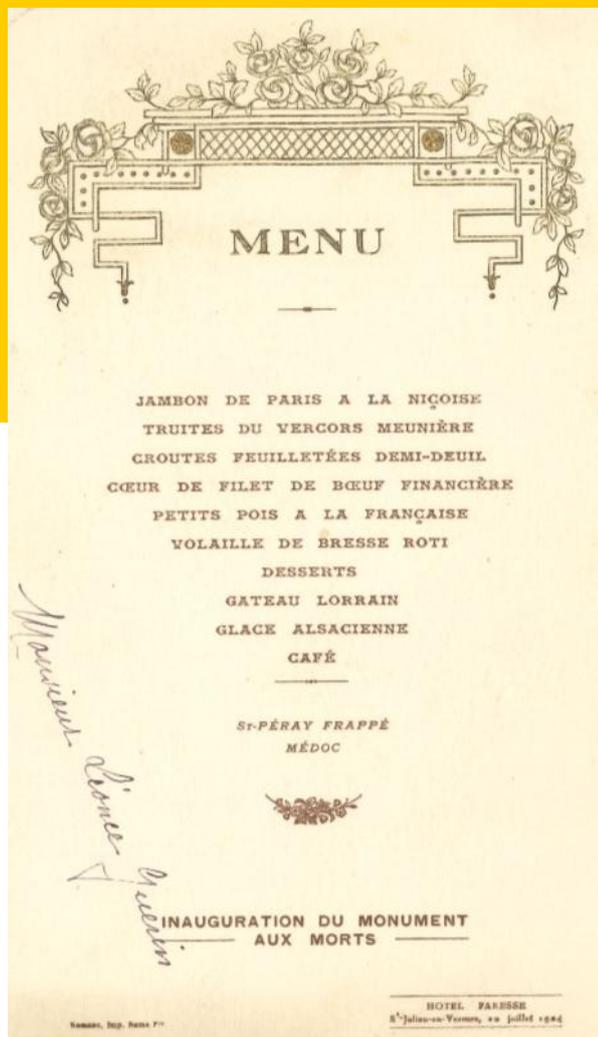
-La publication d'un recueil recensant le parcours de la centaine de soldats morts dans nos trois communes. Ce document valorisera tout le travail effectué par Jean-Luc Destombes et Annie Glénat. Il permettra à la fois de redonner vie à tous ces hommes et de donner une vision plus large de ce que fut le conflit (en s'intéressant par exemple à la diversité des lieux de décès, à leur chronologie...)

-La projection d'un film

-Un travail sur la littérature jeunesse

UN 11-NOVEMBRE ITINÉRANT SUIVI D'UN REPAS RÉPUBLICAIN

La cérémonie du 11 Novembre connaîtra une configuration particulière. L'objectif est d'organiser un cortège unique, conduit par les maires des trois communes, et qui se déplacera dans chaque village, pour une cérémonie autour des monuments aux morts. C'est donc entre 10h et 12h que les participants seront mobilisés. Des systèmes de covoiturage seront organisés pour permettre à chacun de participer. Un lâcher de ballons pourrait être organisé en lien avec la démarche engagée par la SMVIC, communauté de communes dont fait partie Rencurel.



Un repas républicain viendra clore cette journée, après les cérémonies. L'idée est de rassembler tous les participants autour d'un repas, comme les banquets qui étaient, dans les années 1920, organisés après les cérémonies

REJOIGNEZ-NOUS !

De nombreuses personnes assistent aux réunions de préparation, organisées alternativement dans chacune des trois communes. Ce groupe de travail rassemblent élus, employés des communes, membres du groupe Patrimoine, représentantes de la médiathèque... Les personnes intéressées peuvent se signaler en mairie.

Ce programme d'activités est évidemment ouvert à tous et notamment aux habitants des communes du reste du Vercors ! Le programme définitif sera validé en septembre et diffusé à tous.



Jean-Louis Gontier

Par Nadège Fillet

La voix s'est posée,
Douce, lente, mesurée.
Elle raconte avec lenteur.
Comme pour ne rien oublier.
Comme pour bien mesurer.
Comme pour éviter de se tromper.

Elle raconte la vie, sa vie.
Les années passées.
De son enfance aride,
Aux études qui font défauts,
De cette timidité tenace qu'il a fallu dépasser,
A cet oncle captivant qui donne un élan.

Dans la pudeur des mots, dans la profondeur de la voix, dans le regard porté sur le passé,
Cette voix raconte un chemin sillonné entre Royans et Vercors.

Elle raconte le technicien devenu entrepreneur.
Elle raconte le besoin de maîtriser pour construire et réparer.
Elle raconte le dévouement de Janine durant toutes ses années passées
Et les garçons qui le ramènent à Saint-Julien.
Elle raconte la retraite qui rythme la vie comme les saisons,
Le bridge, le jardin, les escapades avec les petits-enfants déjà si grands...

Puis la voix devient plus audible,
Les mots deviennent spontanés,
Le ton enjoué,
Quand il faut raconter aujourd'hui.

Car Jean-Louis est un homme d'aujourd'hui,
Un homme actuel,
Un homme qui regarde résolument vers demain.

L'heure de la retraite n'a pas fait sonner la fin des passions, la fin des engagements.

Les petites conversations politiques avec Pierre-Louis l'ont entraîné vers un premier mandat de conseiller municipal et de conseiller communautaire.
Un premier mandat où il a fallu apprendre la patience.
Un premier mandat où il a mis sa technicité au service de la municipalité.
Un premier mandat où il a célébré le mariage de celui pour qui il s'est engagé.

Imaginer Saint-Julien demain, en dessiner les contours et les chemins, suivre un chantier pour préserver et moderniser,
Porter un regard avant-gardiste sur ce petit village de montagne... un programme qu'il reconduit finalement jusqu'à 2020.
Il y avait des chantiers à terminer, des projets à voir émerger, et un regard et une vision à proposer.
Et si la voix révèle cet homme, son regard nous en confie les secrets.

Parole à nos associations

[GROUPE PATRIMOINE

Depuis début Janvier 2018, le Groupe Patrimoine du Vercors s'est activé à poser sur les murs de la station de la zone nordique d'Herbouilly, des skis, des bâtons en bambou, des chaussures normes 75 et 50, des photos en noir et blanc et couleurs, des dossards, des médailles, des témoignages, des vêtements, des articles de journaux... datant des cinquante dernières années ...

En effet, grâce à l'ouverture des malles à souvenirs des habitants de Saint Martin-en-Vercors et des environs, une exposition relatant les 50 ans de la Traversée du Vercors à ski de fond, du Col de Rousset à Corrençon, puis Bois Barbu, à travers la réserve des

Hauts Plateaux du Vercors ou, plus tard, sur sa bordure, a vu le jour et a été inaugurée fin Janvier !

Claude Terraz, un des initiateurs de cette première traversée en 1968, n'a pas cessé de faire venir des skieurs pour visiter l'exposition et aussi, grâce à diverses manifestations (Nocturne d'Herbouilly, Coupe de France Handisport, Course de la Royale en Février et bien sûr la Traversée du Vercors début Mars). Pendant ces deux mois, nous ne comptons plus le nombre de skieurs qui nous ont raconté leur traversée, leurs anecdotes et qui nous



ont permis de retrouver les premiers vainqueurs de la première traversée... Qu'ils en soient remerciés...

Maintenant, les murs de la station sont vides. Il ne reste plus que les panneaux extérieurs. Un projet de livret est dans les tuyaux relatant cette magnifique aventure qu'est la Traversée du Vercors.



Le Groupe Patrimoine du Vercors édite un nouveau livre :

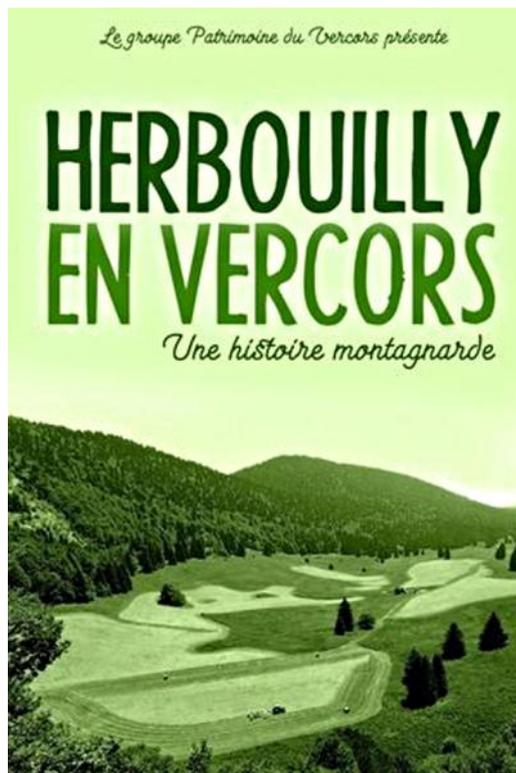
Herbouilly en Vercors

Une histoire montagnarde

Le Groupe Patrimoine du Vercors se consacre depuis plusieurs années à la collecte de témoignages et recherches d'archives sur l'histoire du « plateau » d'Herbouilly.

Après une exposition sur ce sujet présentée en 2016, puis la réalisation d'une table de lecture au belvédère d'Herbouilly, ce livre expose sur 200 pages l'histoire des occupations et fréquentations humaines au fil des siècles sur ce lieu : des articles thématiques (la forêt, les objets témoins, les habitants, l'économie forestière, la géologie, la vie dans les fermes, la Résistance, la faune, la flore etc.) et de riches illustrations photographiques.

Ce livre est d'ores et déjà en vente au prix de 20.00€ dans les commerces, mairies et offices de tourisme à **partir de mi-juillet**.



Inventaire naturaliste participatif :

Le recensement des hirondelles



En France, tout le monde a déjà observé des hirondelles, que ce soit des hirondelles de fenêtre ou des hirondelles rustiques. Elles sont pour beaucoup associées au printemps car c'est à cette période qu'elles reviennent en nombre de leur migration en Afrique. Nichant dans les granges et les hangars pour les hirondelles rustiques, et sous les toits des villes et villages pour les hirondelles de fenêtres, elles jouent un rôle majeur dans l'équilibre des écosystèmes. En effet, elles ont un rôle essentiel de régulation des populations d'insectes car ce sont des oiseaux insectivores.

Les effectifs sont sans cesse en diminution. En effet, face à la baisse du nombre d'insectes liés à l'utilisation d'insecticides, face à la disparition des zones humides où elles trouvent la boue nécessaire à la construction de leurs nids, les hirondelles sont en grande difficulté.

Des bulletins sont disponibles en mairie.

Afin de palier ce déclin de population et le manque de connaissances sur ces espèces, Mille Traces a choisi de prendre en main la situation. Pour cela, l'association a mis en place une étude de population sur les communes de Saint-Agnan-en-Vercors, Saint-Julien-en-Vercors, Vassieux-en-Vercors, La Chapelle-en-Vercors, Saint-Martin-en-Vercors.

Cette étude vise à suivre l'évolution de l'effectif et à avoir des chiffres précis pour démontrer l'urgence d'agir.

L'association a également installé une tour à hirondelles en 2014 sur la commune de Saint-Agnan-en-Vercors et assure un maximum de sensibilisation autour de cette problématique.

Mille Traces a également permis la fabrication de nichoirs artificiels installés actuellement en de nombreux points de la zone concernée.

[L'AMICALE SPORTIVE & CULTURELLE

Nous avons commencé la saison de l'Amicale Sportive et Culturelle le 4 février 2018 à l'occasion de Saint Blaise. 65 personnes de Saint Julien en Vercors et des environs ont partagé le

verre des retrouvailles : La Marquissette de JO (Jo Callet).

Un repas convivial avec quelques notes d'accordéon et des parties de coinche agrémentèrent notre journée. Nous remercions Monsieur Le Maire, Pierre Louis Fillet, pour sa présence et son investissement au sein de notre association.

Dès l'arrivée des beaux jours, après un nettoyage des terrains, les entraînements de Longue reprendront.

Nous comptons sur votre participation lors des concours de pétanque et de longue que nous organisons ; mais vous pouvez également vous joindre aux adhérents de l'Amicale pour les repas que nous organisons pendant le mois de juillet et d'août.

Agenda :

Mercredi 01 août 2018 : Apéritif à 11h45 et repas

Samedi 11 août 2018 à 14h : Pétanque à la mêlée à l'aire de pique-nique. 6 euros

Mercredi 15 août 2018 à 9h15 : Concours de boules à la mêlée, 8 euros et pour ceux qui le souhaitent, un repas à midi pour 12 euros. (Les enfants jusqu'à 14 ans payent ½ tarif le repas).

Vous pouvez déjà vous inscrire auprès de : Bonney Corinne 06.72.75.13.07, Anna Callet, Jean Pierre Faure, Gérard Gerboud.



[CLUB DES JONQUILLES



Le club des Jonquilles s'anime comme chaque saison.

En début d'année :

- une réunion avec la société PRO CONFORT qui nous offre un repas gratuit à la salle du Fouillet

- Le concours de coinche début mars au cours duquel se rencontrent des clubs du Vercors, du Royans, de Villard de Lans.

Cette année nous avons eu encore beaucoup de participants malgré la période froide et neigeuse de l'année.

Nous ferons prochainement un repas pour fêter les octogénaires de l'année et fin juin notre pique nique annuel sur les bords de la Bourne, décor très agréable et reposant.

Nous avons eu la tristesse de perdre notre doyen du club monsieur René Glénat. Toutes nos pensées vont à Lucette son épouse.

La saison d'été, le club fonctionne en coopération avec le club des boules. Nous nous retrouverons en octobre pour la semaine bleue et terminerons l'année avec un repas convivial au club, chaleureusement préparé par nos adhérents dévoués.

La Présidente





Ils ont choisi de vivre à Saint Julien !

Par Françoise Glénat

Margot DAVID et Thomas MARTIN

Margot David et Thomas Martin ont installé leur nid à Picot. Des années durant, pendant les vacances, Thomas est embauché comme animateur au Centre de la Matrassière. Puis, en 2015, Master de tourisme en poche, il a l'opportunité de prendre la direction de cet établissement.

En 2011, Margot, jeune bachelière, hésite dans le choix de son avenir professionnel ; elle vient effectuer son service civique et passer son B.A.F.A. (...) à la Matrassière. Pendant plusieurs années, ils se retrouvent, s'apprécient et décident de vivre ensemble. Entre temps, Margot décroche son diplôme d'éducatrice spécialisée.

Avec la charge de directeur, Thomas a beaucoup de travail et, de ce fait, côtoie peu les gens de St Julien. Quand du temps se libère, ils partent dans leurs familles ou vont rejoindre leurs amis à Grenoble.



Margot est heureuse de vivre à St Julien qui, par son calme et sa taille, lui rappelle son petit village natal du Bordelais.

Thomas a eu quelques états d'âme en laissant Grenoble et ses copains, en imaginant de grandes quantités de neige ! Mais, maintenant, c'est fait ! Lui aussi est heureux ici.

Loger à Picot quand on travaille à la Matrassière, c'est le luxe ! Mais le vrai luxe, c'est d'être depuis le 4 Novembre 2017, les heureux parents d'un petit Timéo.

Marie-Noëlle et Claude MAS

Depuis le 1^{er} Février 2017, Marie-Noëlle et Claude Mas ont quitté la plaine de Villard les Dombes (Ain), pour venir habiter... à la Madone ! (ancien chalet Bouveron).

Avant d'être à la retraite, ces éducateurs aux parcours et aux expériences « riches » avaient le désir d'acheter une maison en bois dans la montagne ; pas très loin de la région Lyonnaise où vivent leurs 4 enfants et leurs 7 petits- enfants.

Après le Chablais, la Chartreuse, c'est le Vercors qui a eu la préférence. Il faut dire que Claude, jeune spéléo de 17 ans, prospectait régulièrement les grottes et les scialets du Plateau, notamment ceux de St Julien (Allier, Barne chinelle...) et de St Martin (Viouzou et Pacons).

Lorsqu'on leur demande pourquoi, finalement, ils ont choisi St Julien, ils vous invi-

tent à regarder le paysage par la grande baie vitrée de leur salle de séjour et là... on comprend ! Même habitué, on est émerveillé !

Doucement, ils s'intègrent. Ils ont déjà pris leurs marques, notamment pour leurs courses : « on a décidé de faire travailler les commerçants d'ici ! ». Ils apprécient les « bonjour » des gens qui passent sur la route et qui s'intéressent à eux.

Un hic : ils n'ont pas eu connaissance du



repas des habitants ; le Bécane n° 36 n'est pas arrivé jusqu'à eux ; ce sera pour l'an prochain ! En attendant, ils participent aux événements (fêtes, concerts, réunions publiques...), s'engagent dans les associations tout en accueillant leurs enfants ou en allant garder leurs petits-enfants.

MOUBARAK

Moubarak est discret, mais vous l'avez sûrement aperçu et peut-être rencontré.

Moubarak vit au Soudan avec son épouse et sa petite fille, élevant ses

chameaux (lait), jardinant, maçonnant chez un patron.

Mais un jour, des miliciens surgissent dans le village, violentent la population et la pillent. Moubarak doit leur donner ses chameaux et fuir vers la Lybie.

Après un an de travail mal payé ou pas payé, il décide d'émigrer comme beaucoup, vers l'Europe.

C'est alors la traversée avec un passeur... le débarquement sur une plage d'Italie. Avec le peu d'argent qu'il lui reste et qu'il a pu cacher, il prend le train pour Paris. Là, c'est la nuit, couché dans un tunnel de métro, sans papiers, avec la peur au ventre, le froid, la faim, la barrière de la langue... un moment de désespoir !

Au petit matin, il erre dans les rues à la recherche de quelqu'un qui parlerait l'arabe. Finalement, un peu de chance dans ce cauchemar : la rencontre avec

un Soudanais qui lui propose de partir avec lui pour Calais. Là-bas, c'est la misère, la saleté, la promiscuité, la violence...

Et puis un jour, c'est le miracle : le billet de train pour Valence TGV, l'accueil d'Igor et Laure sur le quai, l'arrivée dans une famille qui l'attend, un vrai repas, un vrai lit, la chaleur d'un foyer, la possibilité de pouvoir enfin se reposer.

La suite, on la connaît : vie de famille avec aide à la bergerie, cueillette des fruits en plaine, et enfin « plonge » au café Brochier... travail qui lui a permis ces derniers mois d'accéder à un CDI d'aide cuisinier grâce à Muriel et Didier.

Au fil des mois, avec beaucoup de volonté et de patience, Moubarak s'approprie la langue française avec les conversations du quotidien et des cours plus systématiques donnés par

des bénévoles. Doucement, il prend sa place dans le village.

La séparation avec sa famille est éprouvante, d'autant plus que les nouvelles arrivent difficilement.

Malgré tout, Moubarak reste souriant, avenant, remerciant pour la moindre chose qu'on lui donne.



La barrière de la langue reste un obstacle à des échanges plus approfondis. On aimerait qu'un jour il puisse nous parler de tout ce qui fait la richesse humaine de son peuple, peuple que nous ne connaissons souvent que par la télévision, sous l'angle de la misère et de la violence.



Merci !

A toutes celles et à tous ceux qui donnent du temps pour entretenir le village, l'embellir, pallier le manque de personnel et de matériel.

Un merci particulier à Antoine, Gigi, Yvonne, Alain Ch., Jean-Michel, David B., Alain Dr., Marie-Pierre, Geogeo et le Groupe Patrimoine.

Exposition de photos

par Bruno Begou



Au cours de ces 40 dernières années, la Terre a perdu 60% de sa biodiversité.

Oiseaux, reptiles, batraciens, insectes et mammifères sont menacés.

Quelques photographies exposées par deux amateurs ont témoigné que le Vercors reste encore un peu une montagne préservée.

Nous remercions Pierre-Louis et son conseil municipal de nous avoir offert les murs de la salle des fêtes pendant 4 mois. Nous espérons avoir donné, à un public très divers, l'envie de marcher, d'observer, de sentir.

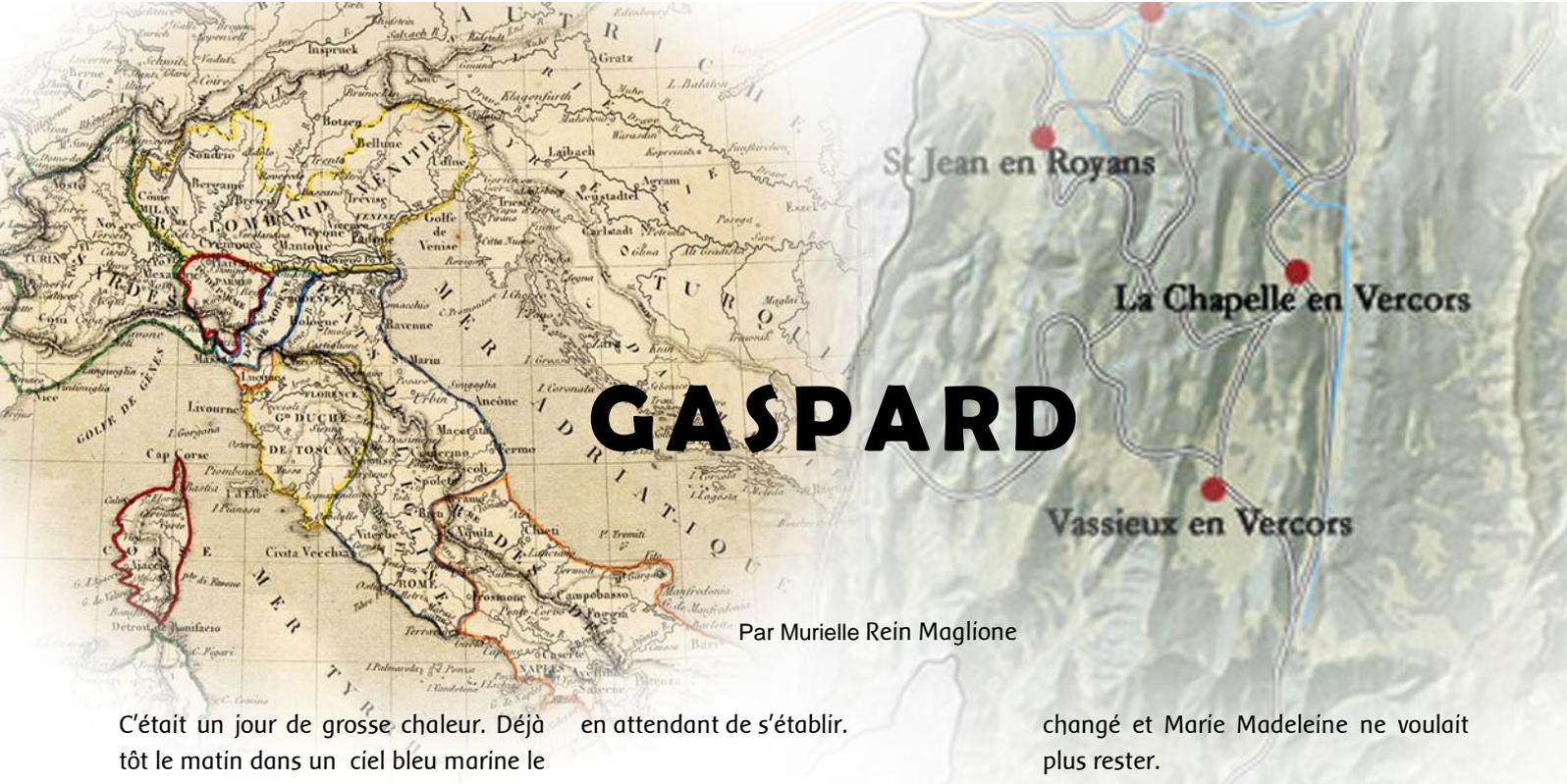
La gestion biologique des pâturages et des prairies de fauche et le choix de favoriser une grande variété d'arbres en forêt protègent notre patrimoine naturel. Nous remercions les agriculteurs et les forestiers de nous offrir une montagne riche en couleurs, riche de bonheur.

La CCRV et les jeunes du Conseil Communautaire des Jeunes du Vercors, avec en particulier Quentin et Thibaut de Saint Julien, ont réalisé un Mur d'Expression à La Chapelle. Chacun est libre de s'exprimer avec le matériel artistique qui lui convient.

Nous vous invitons à profiter de cette liberté!

Marje-Odile





Par Murielle Rein Maglione

C'était un jour de grosse chaleur. Déjà tôt le matin dans un ciel bleu marine le soleil avait frappé dur, écrasant hommes et bêtes. Lorsqu'il glissa enfin derrière la cime de la montagne, le pépiement des oiseaux faiblit, la lumière devint moins crue, un peu de fraîcheur vint apaiser l'atmosphère. Dans les champs, dans les bois, les paysans posèrent leurs outils. Le temps parut suspendre son avancée et un calme éphémère s'installa comme pour permettre à la nature de reprendre souffle.

Ce n'est que lorsque la pénombre envahit le fond de la vallée, que le bruit des marmites pour la soupe et des volets claqués pour la nuit résonnèrent entre les murs que le temps reprit son cours.

Gaspard étira ses membres fatigués et pour mieux profiter du moment, s'adosa au vieux sapin qui marquait la limite de la coupe de bois. Il sortit deux châtaignes de sa poche qu'il dégusta comme une friandise. Il n'était pas pressé de rentrer. Dans la maison familiale l'attendait sa mère Léontine et Marie Madeleine, sa jeune épouse qu'il avait rencontrée pendant la grande guerre à Turin où elle travaillait comme bonne chez des banquiers. Ils s'étaient tout de suite aimés. Il l'avait ramenée dans son pays, le Tyrol, pour la marier et ils s'étaient installés chez ses propres parents

en attendant de s'établir.

« Tu verras, la vie va s'arranger à présent, je vais trouver du travail et nous aurons notre maison, rien qu'à nous ! » avait-il assuré, avec un sourire enjôleur. Comme il était beau Gaspard ! Beau et sans façon. Son visage franc aux traits réguliers inspirait la confiance. Ses yeux sombres vous transperçaient avec assurance sans vous mettre mal à l'aise. Les filles du village d'ailleurs, ne s'y trompaient pas, qui lui

changé et Marie Madeleine ne voulait plus rester.

Il imaginait déjà le regard lourd de reproche qu'elle lui lancerait tout à l'heure, à peine aurait-il passé le seuil de la porte. Même avec toute la bonne volonté du monde, elle n'arrivait plus à supporter les méchancetés de sa belle-mère. Léontine était une femme acariâtre et revêche. Installée sur un tabouret devant sa porte, elle fumait la pipe à longueur de temps en marmonnant et ne laissait aucun répit à la jeune femme, trop précieuse à son goût. Et puis, il y avait la pauvreté, le manque de tout. Dans cette région sinistrée, oubliée des gouvernements successifs, les habitants luttèrent pour leur survie. Pourtant, Marie Madeleine n'était pas difficile, on n'avait pas l'habitude de se plaindre chez les Piémontais. Elle rêvait seulement d'un peu de sucre sur son pain, d'un nid douillet pour ses enfants et d'une couche fraîche pour son homme.



lançaient toujours des œillades coquines.

Mais un an était passé, rien n'avait

Gaspard soupira. Il avait peu de certitudes, à peine quelques rêves, de ceux qui ne connaissent que la misère. C'est cette misère qui avait poussé sa famille très loin en Argentine dans l'espoir d'une vie meilleure. C'est elle encore, qui les avait décidés à rentrer au pays, sans un sou, où au gré de batailles sanglan-



couraient dans le village qu'en France on cherchait des bûcherons, que le travail était bien payé, qu'on avait même droit à un logement. Alors Gaspard était allé voir son ami de toujours, Pietro, qui l'avait aidé à écrire une lettre de demande d'embauche. Il l'avait ensuite portée à Giacomo, qui rejoignait un chantier de bûcherons dans un coin de France appelé Vercors. Il l'avait lui même glissé dans la poche sa veste, lui recommandant de bien la remettre à qui de droit et surtout de dire qu'il était travailleur, fort et en bonne santé. Il y avait un mois déjà que Giacomo était parti...

tes dont les canons avaient tonné longtemps dans les cimes des Dolomites, ils étaient devenus italiens puis autrichiens, puis à nouveau italiens.

la fin d'octobre, recouvrait le sol d'un manteau étincelant. Il aimait grimper comme un cabri jusqu'au pied des falaises rougeoyantes au soleil levant.

Pourtant il aimait cette terre. Il aimait entendre le chants des paysans qui résonnait d'une vallée à l'autre les jours de fête. Il aimait la neige qui, dès

Mais il était prêt à tout recommencer encore une fois, à tout laisser pour trouver un « ailleurs » meilleur et redonner le sourire à sa belle. Des bruits

Si la réponse arrivait à temps, il emmènerait Marie Madeleine à la ville, pour la grande foire annuelle. Ils iraient boire deux doigts de vin dans un joli café et là, il lui offrirait la lettre de France. Il ne détacherait ses yeux de son visage que lorsqu'il y verrait un sourire, enfin!

Ce texte de Murielle est librement inspiré de son histoire familiale.

Il a été écrit lors d'un atelier d'écriture en mai 2007, Les seules contraintes imposées aux auteurs étaient : une image en noir et blanc et la phrase « *c'était un jour de grosse chaleur* ».

Murielle a bien voulu en dire plus sur le devenir de Gaspard et Marie-Madeleine après leur arrivée dans le Vercors :

« Mes grands parents sont arrivés en 1923 à la Chapelle-en-Vercors, mon grand père y est mort en 1961. Ils ont habité longtemps au centre du village mais quand la Chapelle a brûlé, ils ont été relogés dans un baraquement presque en face de la gendarmerie. Ma grand mère en est partie en 1971/72 car ces baraquements ont été jugé insalubres. Ma maman est née à la Chapelle en 1925, elle a rencontré mon père venu travailler comme chef de chantier pour la reconstruction et ils se sont mariés en 46, date de naissance de ma grande sœur. Ma seconde grande sœur est elle aussi née à la Chapelle en 1949. Je suis née à la Tronche, puisque l'entreprise où travaillait mon père est "redescendue" à la fin de la reconstruction. Toute la famille a alors déménagé, sauf ma grand mère. »



La 43^{ème} Traversée du Vercors 3 et 4 mars 2018

©Eric Charron

Par Claudine Thiault

Et, voilà ! Les tentes sont démontées, les arches dégonflées, les scooters rangés, les chenillettes au garage, les podiums remisés, les « canopys » pliés, les tables rangées, les chaises empilées Des images plein la tête et sur le site internet de la Transvercors Nordic....

La Traversée, 43^{ème} édition, s'est terminée, sous le soleil, avec pleins de sourires et ... plus de jambes !!!

Quel évènement cependant !

Le 3 et 4 Mars 2018, la traversée fêtait son cinquantième anniversaire avec, pour le Samedi 3 Mars, une course pour découvrir les Hauts Plateaux du Vercors : Un Col de Rousset-Herbouilly en classique, en chrono ou rando....

Et c'est sous une neige battante que les concurrents sont partis, ils étaient 70 inscrits mais certains ont vu leur énergie fondre au fur et à mesure que le vent et la neige s'abattaient sur eux....Mais, le plus valeureux est arrivé en 2h37, transformés en bonhomme de neige.

Les signaleurs aussi.... Les conditions climatiques étaient difficiles et les coureurs se sont échelonnés sur plusieurs heures Mais tous sont arrivés, avec le sourire et ont pu découvrir un bon repas chaud servi par Mr Reyssset, traiteur de Châtillon en Diois

Et tout a été rangé, égoutté, séché pour le lendemain....

Et le dimanche 4, vers 6h du matin, un froid sec et un ciel clair promettaient

une belle journée... La neige fraîche était accrochée aux sapins, une carte postale de vacances à la neige.... Mais pas pour tout le monde.... Tous les bénévoles s'envolaient à pied, en ski ou en scooter, dès 7h pour certains, pour prendre leur poste Pas moins d'une trentaine de personnes est nécessaire pour tenir le ravitaillement de Préallet, d'Herbouilly, les postes d'aiguilleurs, de contrôleurs, d'animateurs, de gardiens



de parking. La Traversée, c'est environ occasion entre le Col de Rousset et



150 bénévoles (au col de Rousset, au ravitaillement de Pré Grandu, Pré Râteau, Bois Barbu) et un service de secours très conséquent !

Dès 8h30, au Col de Rousset, partaient 890 skieurs, en équipe de deux – comme depuis la création de la Traversée – s'ils faisaient le parcours en chrono, ou en individuel pour un parcours randonnée. Ce même parcours, de 53 kms, n'est damé que pour cette

Bois Barbu, site nordique de Villard de Lans. Il passe en bordure de la plus grande réserve naturelle de France, sur les Hauts Plateaux du Vercors.

Pour des raisons de sécurité, deux barrières horaires sont définies à Pré Grandu et à Herbouilly.

Vers 10h, à Herbouilly, sont passés les deux premiers comme des fusées tellement la neige était glissante... Une ambiance très festive montait de la

forêt ; de drôles de skieurs en robes longues et perruques faisaient leur apparition et encourageaient plutôt bruyamment les coureurs !!!! A un tel point, que le départ de la course trans-générationnelle (Herbouilly-Bois Barbu, 18km) a failli rater son départ. 50 inscrits de 10 à presque 80 ans comme dans Tintin.... Sans oublier la dizaine de membres du club handisport avec leur guide qui se sont bien défendus, en fonction d'un itinéraire aménagé pour eux.... Tous prêts à en découdre pour arriver en tête de cette mythique traversée, pour fêter ce magnifique anniversaire ! L'esprit des pionniers perdure. La Trans'Vercors nordique 2018 a rassemblé plus de 1000 participants. Ce fut l'occasion de belles rencontres intergénérationnelles : Gérard Faivre, gagnant de la première traversée, Claude Terraz, un des initiateurs de cette traversée en 1968, Erige de Tiersan, qui a parcouru ses 53km et est loin d'être arrivé dernier !

Rendez-vous en Mars 2019, pour la 44ème édition avec autant de bonne humeur!!!!

Chez nos voisins

Ouverture d'une boutique à la Balme de Rencurel



Sur la commune voisine de Rencurel, à la Scie, il y a, depuis quelques mois, une boutique fermière: **L'Atelier Fromage**.

Vous y serez accueillis par un couple, Myriam fromagère et Fabrice éleveur de chèvres.

Outre leurs propres fromages transformés sur place, ils proposent de découvrir dans leur boutique les produits du Vercors qui vont du miel à toutes sortes de viande en passant par la noix, les confitures et des bières locales.

Les loisirs des parents

Par Françoise Chatelan

Il y a 70 ans, parlait-on de loisirs ?

Au quotidien, les familles mènent une vie simple et laborieuse ; la plupart exploitent une ferme -grande ou petite- avec des animaux qui demandent des soins journaliers.

conflits, on se contente de plaisirs simples à la portée de tous.

Dans un milieu à la tradition chrétienne très marquée, on respecte le « jour du Seigneur » ! Après la messe, les

ce sont les parties de « longue » au jeu de boules, avec des concours durant l'été.

On marche de temps en temps en famille ou avec des amis de passage sur les chemins de Moulin Marquis, Bois Barnier, Porte du diable ; on franchit le Pas de l'Allier, le Pas du Fouillet, ou tout simplement on fait le « tour des Alberts » : ce sont des beaux moments dont on ne se lasse pas même si on connaît l'itinéraire par cœur.

Certains préfèrent pratiquer la chasse souvent en solitaire, à la rigueur avec leurs familles, façon de transmettre le goût et le savoir-faire de ce passe-temps.

Les soirs d'hiver, on va « veiller » : une famille en invite une ou plusieurs, souvent après le repas du soir. On sort les jeux de société pour les enfants et les cartes pour les adultes. On échange des nouvelles, on « refait » le village comme on refait parfois le monde ! Tricot et bavardage occupent agréablement les femmes. La musique accompagne ces moments conviviaux (des musiciens chanteurs : André Achard et Paul Chabert).

Tout ce qui peut agrémenter le quotidien est matière à fête.



Photo Georges Poitou

La société des loisirs si présente actuellement n'est pas encore là ! Et pourtant, même si l'on travaille « dur », même si l'on ne « bouge » pas beaucoup, on sait s'amuser !

Dans un village qui apparaît comme une grande famille avec ses liens forts de solidarité, ses traditions et ses

hommes endimanchés s'installent dans les cafés -lieux de détente et d'échange- (café Brochier, café Repellin, etc.). Très vite, débutent les conversations sérieuses ou plus légères, entremêlées de parties de coinche ou de belote.

L'après-midi, pour nombre d'entre eux,

Par tradition ou par conviction, on participe aux fêtes calendaires. Le 3 Février pour la « Saint Blaise »,

lier, façon originale de saluer ceux du Royans qui répondent de la même façon.



La Troupe de Théâtre, vers 1950

jour de la vogue du village (voir Lou Becan n° 22), le bal musette organisé par les conscrits, les ravioles, la clairette douce et la marquisette rassemblent tout le village et les familles des contrées voisines.

On fête la fin de l'hiver et l'arrivée du printemps avec la soirée du 1er mai. Chants de circonstance et récolte des oeufs de maison en maison sont l'occasion de rire et de partager une omelette géante.



Voyage à Genève vers 1950

Le Mardi gras, les jeunes et les moins jeunes se déguisent et font du porte-à-porte pour surprendre et plaisanter. Le feu de la Saint Jean (21 Juin) réunit quelques jeunes hommes, notamment d'anciens maquisards au Pas de l'Al-

La procession du 15 Août à l'enclos de la Madone regroupe tout le village ainsi que des habitants des villages voisins et de nombreux estivants. Les repas tiennent beaucoup de place : repas de la batteuse, des conscrits,

des « 20 ans », des « 30 ans » etc.

Parfois les instituteurs proposent aux adultes de préparer des « séances récréatives » autrement dit du théâtre. Ce sont des moments très attendus par la population du village et des alentours. Une telle manifestation exige beaucoup de patience et de temps : apprentissage des rôles, répétitions, création de décors etc... Mais quelle richesse sur le plan personnel et relationnel ! C'est en effet l'occasion pour certains de se découvrir des talents de comédien. Ce travail d'artistes est parfois récompensé par un voyage auquel peuvent participer tous les habitants.

Régulièrement, des séances de cinéclub réunissent aussi les gens dans la salle des fêtes.

Le Bibliobus (médiathèque ambulante proposée par la Fédération des Oeuvres Laïques) permet d'emprunter livres et revues.

Puis, dans les années 60, il y a la rupture au moins partielle avec cette vie collective et festive. Deux biens de consommation jouent un rôle déterminant dans la transformation de cette vie communautaire : la télévision et l'automobile. Une nouvelle ère - celle des loisirs- rompt avec les rapports de sociabilité traditionnels.

A la salle des fêtes, la télévision qui rassemblait le village est vite remplacée par des postes individuels dans chaque maison. Dommage !

La voiture, elle aussi, entre dans la plupart des foyers ; à son rôle utilitaire s'ajoute un besoin d'évasion et de plaisir bien légitime.

Les lieux de rencontre et les centres d'intérêts ont changé ; on ne peut qu'apprécier cette ouverture sur le monde, sur d'autres façons de se divertir, de penser et de vivre.

Chemins de rencontre



Venez participer à l'entretien des sentiers!

Par Marie-Odile Baudrier

Tout près de chez vous, vous aimez vous balader sur les sentiers ou amener vos amis sur les sites remarquables de la Porte du Diable, du cirque de Bournillon ou de Moulin-Marquis ou encore plein de petits coins merveilleux.

Vous êtes attachés à ces chemins, alors, venez aider les bénévoles de « Chemins de Rencontres » à les nettoyer.

Si ils ne sont pas entretenus, ils se referment ; bordés de ronces, de pruneliers et d'églantiers, ils sont petit à petit envahis par leurs branches ; entourés d'arbres, ils sont parfois obs-

trués à la fin de l'hiver par des troncs ou branches abattus par trop de vent, trop de neige ou par le poids des ans.

Les murs ou les lauzes qui les bordent disparaissent sous les broussailles et c'est tout un patrimoine façonné par les hommes qui se détériore.

Le collectif « Chemins de Rencontres » est en lien avec les conseils municipaux de Saint martin et Saint julien en vercors. Si vous voulez participer à cette activité, voici les contacts: gilles.breton@orange.fr et marieodile.baudrier@wanadoo.fr

Ce printemps, nous sommes allés nettoyer le chemin des Buisnières et celui qui part de Tourtres pour rejoindre La Sarna.

Au programme des prochaines sorties, le nettoyage du mur qui borde le chemin de Forilles à La Martelière. Si vous venez, vous y gagnerez le plaisir de remettre en valeur un bel ouvrage. Vous ferez cela dans un groupe sympa où l'on échange beaucoup sur les curiosités et autres histoires locales.

Et vous serez récompensés par un casse-croûte offert par les mairies !



La salle des Fêtes était pleine le 16 Février pour assister à la projection du film « Surf The Line ». Une aventure des Flying Frenchies filmée au dessus du cirque de Bournillon.

Parcours champêtre entre Saint-Julien-en-Vercors et Saint-Martin-en-Vercors

L'itinéraire est ouvert pour joindre à pied, en VTT ou à cheval nos deux villages, en évitant, en grande partie, de prendre la départementale. Et il est balisé en jaune et vert.

A la Croix à Saint-Julien-en-Vercors, passer par La Madone puis, avant la Matrassière, descendre par le joli chemin bordé de lauzes et de frênes. Traverser un grand champ en suivant bien le balisage pour ne pas abîmer l'herbe.

Arrivés sur la route, marcher quelques centaines de mètres sur la départementale, puis prendre à gauche, direction Blachette et, à quelques encablures, vous voilà dans le village de Saint-Martin-en-Vercors.

I
t
i
n
é
r
a
i
r
e



9^e RENCONTRES CINÉMATOGRAPHIQUES DE SAINT-JULIEN-EN-VERCORS

LES ÉCRANS DE LA RURALITÉ

5-10

AOÛT
2018

CROYANCES

Sainteté ?

Sorcellerie ?

Superstition ?

Surnaturel ?

**CAMÉRA EN
CAMPAGNE**
CAMERAENCAMPAGNE.FR



Edíto 2018

Le diable et le bon dieu, l'enfer et le paradis, l'au-delà et ses mystères, le pouvoir des forces occultes, autant de représentations inscrites dans l'imaginaire de « ceux qui croient au ciel et de ceux qui n'y croient pas. » S'inspirant de la littérature (qui exprime la foi, le doute ou l'impiété) le cinéma a mis en scène les dogmes, les rituels et les pratiques auxquels ces croyances ont donné lieu. Une thématique traitée sur le mode tragique, fantastique ou humoristique. Du cheminement solitaire d'êtres tourmentés à la persécution des hommes de Dieu, de la résistance à la contrainte cléricale, à la critique narquoise de l'institution religieuse, de cérémonies d'envoûtement à la chasse aux sorcières, de vampires assoiffés à de sympathiques fantômes, Caméra en Campagne 2018 met au cœur de son programme la spiritualité, l'insolite et l'extraordinaire.

RONALD HUBSCHER,

Directeur de programmation

Toutes les informations complémentaires
et de dernière minute en ligne sur
CAMERAENCAMPAGNE.FR

PROGRAMMATION 2018

DIMANCHE 5 AOÛT

17h30	■ OUVERTURE DU FESTIVAL	3
21h00	■ LE COCHON DE GAZA	3

LUNDI 6 AOÛT

10h30	■ LES COMMUNIANTS	4
14h00	■ LA DÉESSE	4
16h00	■ LE VÉNÉRABLE W.	5
20h30	■ LA CHASSE AUX SORCIÈRES	5

MARDI 7 AOÛT

10h30	■ L'ÉTRANGE NOËL DE M. JACK	6
14h00	■ LE PRÉDICATEUR	7
17h00	■ CONFÉRENCE / DÉBAT	7
20h30	■ SOUS LE SOLEIL DE SATAN	7

MERCREDI 8 AOÛT

10h30	■ ORDET	8
14h00	■ LA VOIE LACTÉE	8
16h00	■ DAN ET AARON	9
20h30	■ TIMBUKTU	9

JEUDI 9 AOÛT

10h30	■ JASPER, PINGOUIN EXPLORATEUR	10
14h00	■ VAUDOU	11
15h30	■ L'AVENTURE DE MME MUIR	11
17h30	■ CONFÉRENCE	12
20h30	■ LA RELIGIEUSE	12

VENDREDI 10 AOÛT

10h00	■ LE DIEU NOIR ET LE DIABLE BLOND	13
14h00	■ LE VILLAGE DES DAMNÉS	13
16h00	■ MA FEMME EST UNE SORCIÈRE	14
19h00	■ SOIRÉE DE CLÔTURE	14
21h00	■ LA MAISON DU DIABLE	14

| MAIRIE & AGENCE POSTALE |

Ouverture lundi, mardi, jeudi, vendredi, 9h-12h

FERMETURE HEBDOMADAIRE
LE MERCREDI

Tel : 04 75 45 52 23

Fermeture mairie du
16 juillet au 5 août 2018

Les colis et courriers en instance seront déposés au bureau de poste de La Chapelle.

LES VERCOQUINS / CRÈCHE

Inscription obligatoire
04 75 45 51 09
du lundi au vendredi
de 8h15 à 18h

FORMALITES ADMINISTRATIVES

- Inscription sur les listes électorales à effectuer en mairie avant le 31/12/2018
- Recensement militaire à effectuer en mairie dans le mois suivant les 16 ans.
- Les demandes de certificats d'immatriculation (carte grise) et de renouvellement de permis de conduire se font uniquement de manière dématérialisée depuis le 6 novembre 2017. Consultez le site de la préfecture de la Drôme <http://www.drome.gouv.fr> rubriques : démarches administratives
- Obtenir ou renouveler sa carte d'identité :
Les démarches se font désormais à la mairie de la Chapelle-en-Vercors en prenant rendez vous préalablement au 04 75 48 20 12

TRANSPORT A LA DEMANDE

La **Réservation** est obligatoire auprès d'une centrale de réservation : 0 810 26 26 07.
Elle s'effectue 24h minimum avant le début de la course.
Les services TAD vers Villard de Lans et celui du marché le jeudi sont assurés par les Taxis Ferlin.

Courriel :
mairie.stjulienvercors@wanadoo.fr
Site : w.stjulienvercors.fr
Permanence du maire sur rendez-vous.

MÉDIATHÈQUE

Au collège de La Chapelle
Adhésion 10 € ;

Tél. 04 75 48 15 92

Ouverture lundi 10h-12h /
mercredi 14h- 17h / jeudi
10h-12h et 13h30-16h30 /
vendredi 16h-18h30 / samedi
10h-12h

FIN DU RAMASSAGE ENCOMBRANTS

Depuis le 1er janvier 2017, la commune ne ramasse plus les encombrants.

SECHERESSE

Depuis le mois de novembre 2017, l'ensemble de la Drôme est placé en situation d'alerte renforcée pour les usages de l'eau potable .

DRÔME SOLIDARITES

Le Département de la Drôme propose un numéro de téléphone unique pour répondre aux besoins des personnes âgées et les personnes en situation de handicap et de leurs proches :

04 75 79 70 09

joignable toute l'année, du lundi au vendredi de 9h à 17h30 sans interruption.

NOUVEAU :

Pour être tenu informé en temps réel des conditions de circulation notamment l'hiver lors d'épisodes neigeux, le Département propose un site Internet

<http://vh.ladrome.fr>

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Un service de portage de repas à domicile existe pour les personnes âgées ou malades. Renseignements à la CCRV

| DÉCHETTERIE |

1er juin–30 septembre

Lundi 13h30–16h30 / mercredi 13h30–16h30 / jeudi 9h-12h et 13h30-16h30 / samedi 9h-12h et 14h-17h

1er octobre–31 mai

Lundi 13h30–16h30 / mercredi 13h30–16h30 / jeudi 10h-12h/13h-16h

samedi 10h-12h et 14h-17h

La Chapelle

NUMEROS UTILES

Docteur Maire
04 75 48 20 17
Pharmacie
04 75 48 20 33
Communauté des Communes
04 75 47 79 42
Office de Tourisme
04 75 48 22 54
Gendamerie
04 75 48 24 44

SERVICES AU PUBLIC

L'Assurance Maladie vous accueille à la Chapelle en Vercors uniquement sur rendez vous. Prendre rendez vous par téléphone au 3646 ou sur votre compte ameli

Perception de La Chapelle-en-Vercors

Changement d'horaires :
Ouverture au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
Tél. : 04 75 48 21 50

RETRO PHOTO



Armistice du 8 mai 2018



Concours de coinche des Jonquilles



Travaux 2018



RETRO PHOTO



Les Drayes du Vercors



La 43ième Traversée.

Le départ de la transgénérationnelle



Repas de la Saint Blaise



Bruno Bégin



Exposition sur la la Traversée du Vercors.